



<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE I : PRESENTATION DU CLPS-BW</b>	<b>6</b>
1. LE CLPS-BW, UN OPERATEUR DANS LE PAYSAGE DU BRABANT WALLON	7
2. LE BRABANT WALLON ET LES INEGALITES SOCIALES DE SANTE	7
3. LES MISSIONS DU CLPS-BW SELON LE DECRET DU 14 JUILLET 1997	9
4. LE PROGRAMME D'ACTIONS COORDONNEES PLURIANNUEL	10
5. PRESENTATION DE L'ASBL	11
5.1. LOCAUX, PERMANENCES ET EQUIPEMENT	11
5.2. COMPOSITION DE L'EQUIPE	12
5.3. LES ASSOCIATIONS FONDATRICES ET PARTENAIRES	13
5.4. DATES DES REUNIONS DES ADMINISTRATEURS EN 2013	13
<b>CHAPITRE II : LA GESTION DU PROGRAMME D'ACTIVITES ET DES SERVICES DE L'ASBL</b>	<b>14</b>
1. AMELIORER ET DEVELOPPER LA COMMUNICATION AUTOUR DE L'APPROCHE DE LA PROMOTION DE LA SANTE	15
1.1. SOUTENIR LA VISIBILITE DU CLPS-BW EN DEVELOPPANT SA COMMUNICATION	15
1.2. PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICES DU CLPS-BW	17
2. S'INSCRIRE AU CŒUR ET/OU DEVELOPPER DES DYNAMIQUES LOCALES ET DES TEMPS DE RENCONTRE ENTRE PROFESSIONNELS	19
2.1. INITIER DES DYNAMIQUES LOCALES	19
2.2. SOUTENIR DES DYNAMIQUES LOCALES EXISTANTES	25
3.1 METTRE EN ŒUVRE LE POINT D'APPUI AUX ECOLES EN MATIERE DE PREVENTION DES ASSUETUDES (PAA)	31
3.1.1. MISSION 1 : L'AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DES ACTEURS SCOLAIRES CONCERNANT L'OFFRE DE PREVENTION	31
3.1.2 MISSION 2 : LA DIFFUSION DE CETTE INFORMATION	33
3.1.3. MISSION 3 : LA CREATION OU LE RENFORCEMENT DE RESEAUX	34
3.2 LE POINT D'APPUI AUX ECOLES EN MATIERE DE GENERALISATION DE L'EDUCATION A LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE (PA EVRAS)	38
4. FAVORISER L'EMERGENCE ET LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS LOCAUX EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE LA SANTE	40
4.1. OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT DE PROJETS DE TYPE METHODOLOGIQUE, DOCUMENTAIRE EN FONCTION DES BESOINS DES PROFESSIONNELS.	40
4.1.1. QUELQUES EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENTS ILLUSTRANT LA VARIETE DES PROBLEMATIQUES, DES SECTEURS ET DES QUESTIONNEMENTS	41
4.1.2. L'ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES PSE-PMS DANS LE CADRE DE LEURS ACTIVITES DE PROMOTION DE LA SANTE	44
4.1.3. BILAN DES DEMANDES FORMULEES AU CLPS-BW EN 2013	44
4.2. SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES DES ACTEURS DE TERRAIN	49
4.2.4 JOURNEE DE SENSIBILISATION AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES A DESTINATION DES ACCUEILLANTES EXTRA-SCOLAIRES DE L'ISBW	51
5. SOUTENIR LES ORIENTATIONS DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES AU NIVEAU LOCAL ET APPORTER LE TEMOIGNAGE DES ACTEURS DE TERRAIN – « UN ROLE D'INTERFACE »	52
5.1. PARTICIPATION AUX COMMISSIONS DE TRAVAIL EN FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES	52
5.1.1. COMITE DE CONCERTATION DES CLPS : INTERCLPS	52
5.2. SOUTIEN D'INITIATIVES EN FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES	55
6. RENFORCER LA QUALITE DU TRAVAIL ET LES COMPETENCES DU CLPS-BW, EN VEILLANT A ETRE EN ADEQUATION AVEC LES REALITES LOCALES.	59
6.1. RENFORCER LA COHERENCE INTERNE PAR RAPPORT A LA GESTION DU PACP	59
6.2. AMELIORER LES OUTILS DOCUMENTAIRES	60
6.3. MAINTENIR LE SERVICE A UN NIVEAU DE QUALITE ET L'ADAPTER AUX REALITES DU TERRAIN	61

---

<b>ANNEXE 1 : COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE GENERALE, DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITE DE GESTION</b>	<b>64</b>
<b>ANNEXE 2 : EXEMPLE D'UNE FICHE PROJETS DANS PROJETS PARTAGES</b>	<b>66</b>
<b>ANNEXE 3 : ARTICLE DANS LA REVUE « PROMOUVOIR LA SANTE A L'ECOLE » N°44 DECEMBRE 2013.</b>	<b>70</b>
<b>ANNEXE 4 : UNE FICHE INSTITUTIONS DE PROJETS PARTAGES</b>	<b>71</b>
<b>ANNEXE 5 : CARTOGRAPHIE DES FESTIVALS ET PARTENAIRES EN BW</b>	<b>74</b>

## INTRODUCTION

L'année 2013 a été marquée par plusieurs changements majeurs. Le premier changement interne concerne les modifications dans les membres des organes de gestion de l'asbl et l'accueil de nouveaux membres suite aux élections provinciales de 2012. L'arrivée de ces nouveaux membres a engendré des modifications dans les statuts de l'asbl proposées par un groupe de travail émanant du conseil d'administration. En fin d'année 2013, le CLPS-Bw a déménagé dans de nouveaux locaux. La réorganisation des espaces de travail et la mise en œuvre des nouvelles modalités de fonctionnement a mobilisé l'ensemble de l'équipe qui est pourtant parvenue à rester opérationnelle durant cette période de transition.

Concernant les initiatives prises, le CLPS-Bw a poursuivi des projets d'envergure. Ainsi, les suites de la conférence locale initiée en 2012 sur les inégalités sociales de santé, mais aussi les préoccupations des professionnels particulièrement attentifs à la réalité du Brabant wallon, l'une des provinces les plus inégalitaires, ont permis de poursuivre la réflexion autour de cette thématique transversale. Les professionnels brabançons ont été nombreux à répondre aux appels à projets ou enveloppes budgétaires consacrés à ce thème. Le CLPS-Bw les a accompagné et les accompagne encore aujourd'hui sur des projets innovants visant à travailler sur les différents déterminants de la santé.

De même, le projet d'amélioration du climat scolaire et de prévention du harcèlement à l'école s'est amplifié par l'accompagnement des 25 écoles pilotes, la poursuite de formations, le développement d'un recueil de pistes sur le sujet et d'une plate forme web logée sur le site du CLPS-Bw, et par la participation à un groupe de travail communautaire sur le sujet.

De nombreux temps de rencontre ont été construits durant cette année par une approche thématique et transversale comme les inégalités sociales de santé, l'hygiène ou encore la réduction des risques en festival permettant la rencontre et l'échange de pratiques entre professionnels issus de divers secteurs d'activité. Au vu de l'intérêt et de la demande des professionnels d'être regroupés par rapport à leur territoire d'action, le CLPS-Bw a souhaité décentraliser son activité en proposant des temps de rencontre à l'ouest, au centre et à l'est du Brabant wallon. Cette décentralisation a permis à des professionnels d'une même zone géographique de mieux se connaître et d'envisager des partenariats plus durables.

Cette décentralisation des activités du CLPS-Bw semble être une approche appréciée des porteurs de projets et sera dès lors poursuivie les années futures.

L'année 2013 a vu l'apparition d'une nouvelle mission pour les CLPS, la création d'un Point d'Appui en matière d'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle. Ce point d'appui a vu le jour en septembre 2013 remobilisant une concertation communautaire mais aussi locale sur le sujet. La répartition des tâches au sein de l'équipe a été revue en conséquence.

Plusieurs collaborations se sont initiées comme celles avec des professionnels travaillant avec les seniors mais aussi avec les équipes éducatives de l'école dans le cadre du projet d'amélioration du climat scolaire. D'autres collaborations se sont renforcées avec le secteur extra-scolaire ou de la petite enfance.

Le contexte sociétal de changement dans lequel les institutions sont plongées a également modifié les types d'accompagnements menés par l'équipe du CLPS-Bw. Ainsi, les institutions sont plus qu'avant en questionnements sur les valeurs et les objectifs qu'ils poursuivent. Ces questionnements traversent tant les coordinateurs d'équipe que les équipes elles-mêmes. De ce fait, les accompagnements sont menés, encore plus que dans le passé, en encourageant la participation de tous (individu et équipe) à tous les stades de la réflexion. Ces modifications ont amené l'équipe du

CLPS-Bw à s'interroger sur ses pratiques, et à inventer de nouvelles approches ou nouveaux outils pour accompagner au mieux ces professionnels dans leurs demandes.

De plus, de nombreuses journées co-organisées entre plusieurs CLPS proposant des formations aux Plans de Cohésion Sociale, ou dirigées vers les acteurs communaux ont également occupé largement l'équipe en 2013.

Enfin, le contexte communautaire lié aux réformes institutionnelles et à la régionalisation des compétences « santé » a engendré une participation plus importante du CLPS-Bw à des groupes de travail menés tant par le conseil supérieur de promotion de la santé que par le comité de concertation des CLPS. Ces moments d'échanges permettent aux CLPS et aux acteurs de se fédérer autour du devenir de la promotion de la santé. Cette réflexion et les actions qui en découlent continuent de mobiliser le CLPS-Bw durant l'année 2014.

## **CHAPITRE I : PRESENTATION DU CLPS-BW**

## 1. Le CLPS-Bw, un opérateur dans le paysage du Brabant wallon

Pour mieux cerner la complexité du territoire brabançon, plusieurs éléments sont à souligner. Ils émergent de sources variées. Tout d'abord, une vaste étude des besoins sociaux en Brabant wallon a été menée par Tr@me et le Groupe d'Etudes de démographie appliquée de l'UCL, à l'initiative de la Province du Brabant wallon. Cette étude a été publiée en décembre 2007 et dresse un portrait de la région et de ses évolutions sociodémographiques, dans une perspective de réorienter la politique sociale en Brabant wallon. Ensuite, le travail d'analyse et de réflexion menés en concertation avec les acteurs locaux et le CLPS-Bw pour la rédaction du PACP 2008-2013 est une seconde source d'informations. Enfin, l'existence et l'ancrage du CLPS-Bw depuis 1998 dans le paysage de la province du Brabant wallon lui ont apporté une bonne connaissance du territoire.

- **La croissance démographique** du Brabant wallon se poursuit de façon exceptionnelle mais de façon inégale. En terme de croissance relative, les communes de l'Est et du Sud de la province voient leur population croître alors que d'autres qui ont connu cette croissance par le passé stagnent. Les bilans migratoires plus que le bilan naturel expliquent la croissance démographique en Brabant wallon.
- **L'accès au logement** en Brabant wallon est toujours une problématique majeure étant donné d'une part le coût de l'immobilier (achats et locations) et, d'autre part, le manque de diversité dans l'offre de logements (faible offre d'appartements, proportion de logements sociaux très faible). Les logements sont plus chers en Brabant wallon que partout ailleurs en Belgique et la pression immobilière est très forte.
- **La mobilité** : Les réseaux ferroviaires et les axes autoroutiers sont majoritairement orientés dans la direction nord-sud ; la mobilité d'est en ouest est donc difficile, non seulement en transports en commun mais également en voiture. Les questions de mobilité rendent le travail en réseau à l'échelle du Brabant wallon plus complexe. Le CLPS-Bw cherche à développer des dynamiques locales qui s'inscrivent dans les logiques sous-régionales et en tenant compte de l'histoire des réseaux.
- **La densité institutionnelle** varie fortement en fonction des trois sous-régions. Une majorité d'organismes sont concentrés au Centre de la province avec différents noyaux : Wavre, Ottignies, Rixensart. Dans l'Ouest, de nombreux organismes sont présents et une dynamique de réseaux s'organise autour de Nivelles (ex : Guichet social, CAAJ...), Waterloo (ex : Concertation sociale), Tubize, Braine-l'Alleud. A l'Est, la partie la plus rurale de la Province, on trouve moins d'organismes et les réseaux s'articulent autour de la ville de Jodoigne.

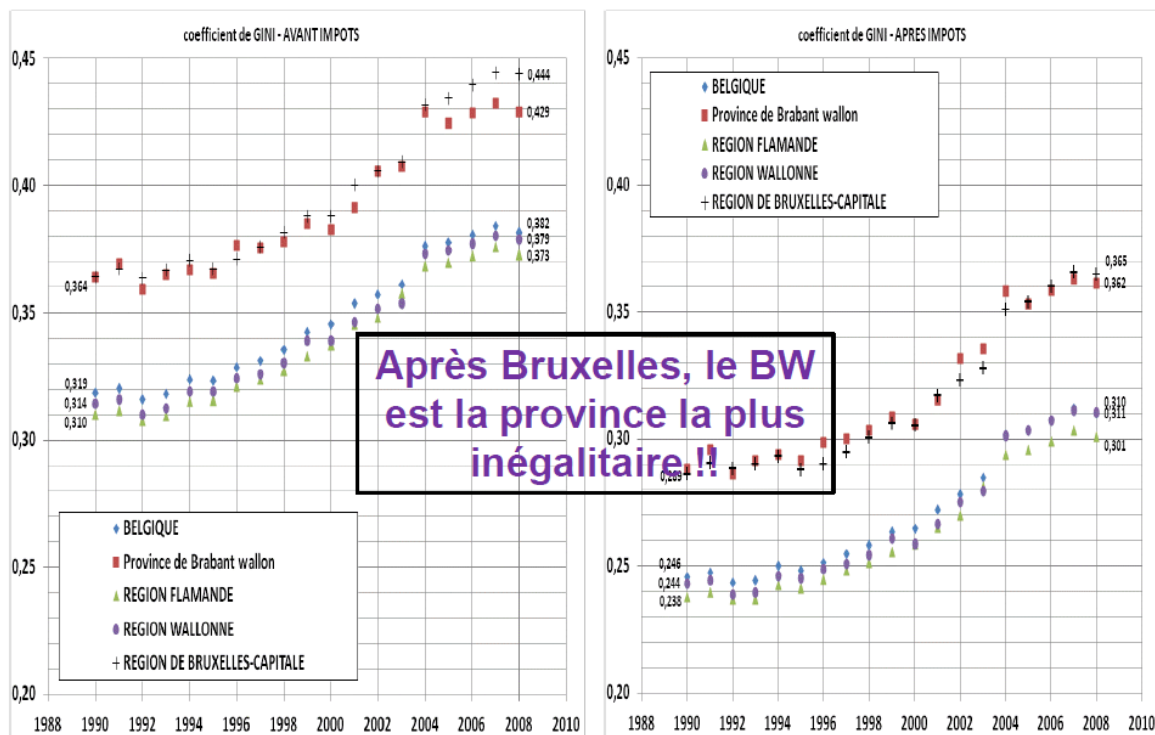
## 2. Le Brabant wallon et les inégalités sociales de santé

La dualisation sociale du Brabant wallon est de plus en plus marquée. En effet, si l'on considère les petits revenus (inférieurs à 10.000€), leur part relative (22,7%) est identique à la moyenne régionale et à peine inférieure à celle observée dans l'arrondissement de Charleroi (22,9%). En d'autres termes, proportionnellement il y a, en Brabant wallon, autant de ménages disposant de très faibles revenus qu'ailleurs en Wallonie. Par contre, il existe une sur-représentation très nette de très hauts revenus (>50.000€). Le calcul des moyennes du Brabant wallon sont souvent favorables par rapport à celles d'autres provinces mais elles masquent les grandes différences internes et contribuent à donner une image d'une région favorisée où il y a moins de besoins.

Or, d'après les études de Richard Wilkinson et Kate Pickett (« Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous »), dans nos sociétés qui ont atteint un niveau de développement permettant d'assurer les besoins de base de chacun, plus une société est inégalitaire, plus ces inégalités auront un impact sur la santé. Ce n'est donc pas (uniquement) le niveau absolu des revenus qui détermine les inégalités

de santé et de longévité, mais les inégalités de revenus présentes au sein de la société. Cette influence sur la santé ne se marque pas uniquement pour les personnes ayant les revenus les plus bas, mais pour tous les niveaux de revenus. Ainsi, pour deux sociétés avec un même niveau moyen de revenus, la santé de l'ensemble des membres de cette société sera meilleure dans une société égalitaire que dans une société inégalitaire. Nous avons donc tout intérêt à chercher à réduire ces inégalités et ces inégalités sociales en matière de santé.

Lors de la conférence locale sur les inégalités sociale et de santé organisée en novembre 2012 par le CLPS-Bw, Hervé Avalosse du Département R&D Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes a présenté le calcul du coefficient de Gini pour le brabant wallon. Le coefficient de Gini est une mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie l'inégalité totale. Ce coefficient est très utilisé pour mesurer l'inégalité des revenus dans un pays. Un bas coefficient de Gini indique une distribution plus égalitaire des revenus. En Brabant wallon, ce coefficient se situe à 0,362 en 2010 et ne fait que croître. Ce coefficient montre que le brabant wallon est la province la plus inégalitaire après Bruxelles.



Les acteurs du Brabant wallon sont de plus en plus intéressés par cette thématique des inégalités sociales en santé. Le CLPS-Bw peut l'observer au travers des accompagnements des acteurs de terrain, en particulier des communes et CPAS. Le nombre de communes brabançonnes ayant répondu à l'appel à projets en matière d'inégalités sociales de santé de la ministre Fadila Laanan est également l'un des indicateurs en ce sens.



### 3. Les missions du CLPS-Bw selon le décret du 14 juillet 1997

Le CLPS-Bw fait partie d'un ensemble d'organismes agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'organiser et de coordonner la mise en œuvre du programme quinquennal et du plan opérationnel de promotion de la santé selon les orientations préconisées. Les missions des CLPS sont :

1. Elaboration d'un programme d'actions coordonnées pluriannuel, décliné en objectifs annuels. Ce programme est soumis à l'avis du Conseil supérieur de promotion de la santé et à l'approbation du Gouvernement, dans les délais que celui-ci détermine ;
2. Coordination de l'exécution de ce programme au niveau des organismes ou personnes qui assurent les relais avec la population ou les publics-cibles, sans distinction de tendances philosophiques, politiques ou religieuses, et en tenant compte des spécificités du plan communautaire opérationnel ;
3. Apport d'une aide méthodologique aux organismes ou personnes qui développent des actions de terrain dans le domaine de la promotion de la santé, y compris la médecine préventive, et mise à leur disposition des ressources disponibles en matière de promotion de la santé et de prévention, notamment en documentation, formation, outils d'information et expertise ;
4. Initiation au niveau de leur ressort territorial de dynamiques qui encouragent le développement de partenariats, l'intersectorialité et la participation communautaire et qui permettent de définir des priorités d'actions spécifiques pour les politiques locales de santé en particulier par la réalisation des Conférences locales de promotion de la santé.

Deux nouvelles missions se sont ajoutées à ces missions de base :

- En 2007, les CLPS se sont vus confier un projet pilote (dispositif interministériel) dans le cadre de la prévention des assuétudes en milieu scolaire. Il s'agit de l'installation de Points d'Appui aux écoles en matière de prévention des Assuétudes (PAA).
- En 2013, à la demande de la Ministre de la Santé se sont créés au sein des CLPS, 10 point d'appui à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (PAA EVRAS). Ce dispositif est mis en place pour soutenir les écoles secondaires dans l'élaboration de leurs projets en matière de vie affective et sexuelle, les outiller et faciliter les partenariats avec les acteurs associatifs (en particulier avec les centres de planning familial et les associations de promotion de la santé).

Suite à l'évaluation du secteur commandité par la Ministre Fadila Laanan, les CLPS ont revu et réécrit leurs missions pour qu'elles soient plus lisibles et fonctionnelles.

- ⊙ Accompagner les acteurs locaux dans le développement de leurs projets et actions, notamment via :
  - l'accompagnement méthodologique : analyse de la situation, identification des besoins, définition des objectifs, planification, recherche de partenaires, action et évaluation ;
  - la mise à disposition d'un centre de ressources, l'accompagnement personnalisé dans la recherche documentaire et dans la découverte d'outils pédagogiques et la diffusion d'information ;
  - la mise en place de formations.
- ⊙ Valoriser les actions et projets locaux et les diffuser afin de favoriser leur transférabilité

- ⊙ Accompagner et sensibiliser les autorités locales dans l'intégration de la promotion de la santé dans leurs politiques ou plans territoriaux
- ⊙ Initier et/ou renforcer les réseaux des acteurs locaux, notamment via :
  - la coordination des acteurs ;
  - la mise en place de concertations intra et/ou inter sectorielles ;
  - le développement et/ou participation aux dynamiques locales ;
  - la mise en place de groupes de travail et d'échanges de pratiques, journées d'étude, ... ;
  - la mise en œuvre du point d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes et d'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle.
- ⊙ Assurer l'interface entre le niveau local et les différents niveaux de pouvoir:
- ⊙ Organiser une concertation inter-CLPS en vue de poursuivre l'élaboration, la mise en œuvre et l'actualisation d'un référentiel commun.

Depuis 2013, le transfert des compétences santé aux entités fédérées annonce une régionalisation de la promotion de la santé. Cette régionalisation va probablement bouleversé les missions, voir les budgets accordés aux CLPS.

#### 4. Le Programme d'Actions Coordonnées Pluriannuel

Afin d'obtenir sa reconnaissance en qualité de service agréé et donc sa légitimité dans le secteur de la promotion de la santé, chaque CLPS présente au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles un dossier, le Programme d'Actions Coordonnées Pluriannuel, qui précise le projet de l'asbl pour une période de cinq ans. L'asbl CLPS-Bw est actuellement agréée jusqu'au 30 septembre 2015. Le PACP 2008-2013 a été reconduit jusqu'à cette date.

L'objectif principal du CLPS-Bw tel que défini dans le PACP, est :

**Ancrer les stratégies proposées dans le champ de la promotion de la santé au cœur des pratiques des acteurs de terrain et ce, afin de favoriser le développement de projets coordonnés de santé globale et positive.**

Cinq objectifs intermédiaires déclinent cette option à cinq ans :

- Objectif intermédiaire 1 : Améliorer et développer la communication autour de l'approche de la promotion de la santé ;
- Objectif intermédiaire 2 : S'inscrire au cœur et/ou développer des dynamiques locales :
  - Encourager la rencontre et la concertation entre acteurs ;
  - Favoriser le rapprochement entre institutions et entre secteurs ;
  - Soutenir le développement de réseau(x) ;
- Objectif intermédiaire 2 bis : Mettre en œuvre le point d'appui assuétudes ;
- Objectif intermédiaire 3 : Favoriser l'émergence et le développement de projets locaux en faveur de la promotion de la santé ;
- Objectif intermédiaire 4 : Soutenir les orientations de la Fédération Wallonie-Bruxelles au niveau local et apporter le témoignage des acteurs de terrain - un rôle d'interface ;
- Objectif intermédiaires 5 : Renforcer la qualité du travail et les compétences de l'équipe, en veillant à être en adéquation avec les réalités locales.

Ces objectifs se déclinent de manière variable d'année en année selon les demandes des acteurs locaux, l'émergence des projets, l'évolution des compétences de l'équipe et des partenariats.

Pendant l'année 2014, l'équipe du CLPS-Bw a prévu un important travail d'évaluation du PACP actuel. Cette évaluation a été pensée en deux temps : d'abord en interne pour analyser transversalement chacun des objectifs du PACP et des principes d'actions de la Promotion de la santé. Cette analyse sera ensuite confronter avec la perspective des acteurs de terrain avec lesquels le CLPS-Bw est ou pourrait être en relation. Une démarche de type focus groupes est envisagée pour échanger avec ces professionnels (provenant des secteurs de la santé, l'enseignement, le social, l'aide à la jeunesse, la petite enfance, le handicap, l'insertion...) qui constituent le « public cible » du CLPS. L'objectif est de discuter avec eux de la promotion de la santé en Brabant wallon, du rôle à jouer par le CLPS et de sa valeur ajoutée sur le territoire.

Cette évaluation permettra de dégager des enseignements et de dessiner les nouvelles perspectives et axes de travail du PACP à venir, qui s'étalera sur les années 2015 à 2020.

## 5. Présentation de l'asbl

Le CLPS-Bw est une asbl constituée le 30 octobre 1998 par une assemblée générale pluraliste conformément à la législation.

Lors de l'année 2013, suite aux élections provinciales, la composition des organes de gestion a été modifiée.

<b>Membres de l'asbl en 2013</b>	
Présidence	Monsieur Tanguy Stuckens, Député provincial
Vice-présidence	Dr P. Piret-Gérard, Médecin généraliste représentant d'ECCOSSAD Dr Jean Pauluis, Hector asbl
Trésorerie	Madame Patricia Venturelli, conseillère provinciale
Secrétaire	Madame Elodie Tilkin, Partenamut
Autres membres	Voir annexe 1
<b>Les aides administratives</b>	
Experts-comptables	SPRL A.D.G., association Delhalle et Gourdin
Assistance patronale	HDP - Secrétariat social - Nivelles

### 5.1. Locaux, permanences et équipement

La Province du Brabant wallon met à la disposition de l'asbl, des locaux fonctionnels : trois bureaux et une vaste salle permettant la mise en valeur du centre de documentation, un débarras, un grenier. Diverses salles de réunion sont disponibles ainsi qu'un coin cuisine.

En novembre 2013, suite à une réorganisation de l'occupation des bâtiments provinciaux, le CLPS-Bw a déménagé du numéro 4 au numéro 8 de l'avenue Einstein. Le nouvel espace mis à disposition pour le CLPS-Bw est plus petit mais un réaménagement et une réorganisation du centre documentaire ont permis une bonne adaptation dans ce nouvel espace de travail.

## 5.2. Composition de l'équipe

L'équipe du CLPS-Bw compte, pour l'année 2013, 6 personnes dont les tâches principales sont les suivantes. Ces tâches ne sont pas exhaustives :

- **Maryline Nicolet**, *directrice - 1 TP, assistante sociale, master et DEA en sciences de la santé publique, présente dans l'asbl depuis le 01/01/2011.*  
Elle assure la gestion quotidienne de l'asbl et la coordination des activités de l'équipe ainsi que la liaison avec le pouvoir organisateur. La gestion quotidienne consiste donc en : suivi administratif, comptable et financier ; gestion du personnel, demandes de subsides, établissement des justificatifs ; engagement de personnel ; soutien, suivi des projets et accompagnement de projets. Elle représente le CLPS-Bw au Conseil supérieur de promotion de la santé, au sein de la Commission Programmes et dans d'autres lieux de concertation initiés au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- **Anne Geraets**, *chargée de projets - 4/5 TP, infirmière graduée et master en travail social, option santé sociale, présente dans l'asbl depuis juillet 1999.*  
Elle a notamment en charge l'appui apporté aux équipes PSE et PMS, est membre effectif du CAAJ et coordonne le projet-pilote d'amélioration du climat scolaire, prévention du harcèlement. Elle assure le relais des campagnes de la Plate Forme Prévention Sida et conjointement la coordination du Point d'Appui EVRAS.
- **Marie-Noëlle Paris**, *chargée de projets - 4/5 TP, master en sociologie, présente dans l'asbl depuis avril 2003.*  
Elle a notamment en charge le travail avec les communes, participe en tant que présidente à la Commission d'Avis des Projets Locaux, gère la publication de la newsletter, le développement des conférences locales. Elle participe, entre autres, à la commission de coordination maltraitance en Brabant wallon.
- **Stéphanie Lizin**, *chargée de projets 1 TP dont 0.5 TP APE, diététicienne et master en sciences de la santé publique, présente dans l'asbl depuis décembre 2003.*  
Elle a notamment en charge l'aide au développement de projets en lien avec les assuétudes/santé mentale et la mise en œuvre des missions du Point d'Appui Assuétudes (0.5 TP) ; elle soutient le développement de projets initiés au sein des écoles en collaboration avec les acteurs dans ou proches du milieu scolaire.
- **Céline Houtain**, *chargée de projets 4/5 TP, infirmière en santé communautaire et master en sciences de la santé publique, présente dans l'asbl depuis novembre 2008.*  
Elle a notamment en charge les relations environnement et santé, l'appui aux projets dans les communes et la coordination de la Plateforme Sante-Environnement. Elle assure conjointement la coordination du Point d'Appui EVRAS.
- **Christine de Jode**, *4/5 TP, graphiste, présente dans l'asbl depuis novembre 2009.*  
Elle a notamment en charge la gestion du centre de documentation ainsi que la conception graphique du site, de la newsletter et des documents émanant du CLPS-Bw. Elle développe de nouveaux outils en fonction des besoins des acteurs et de l'équipe.

En plus de ces attributions spécifiques à chaque personne, toute l'équipe répond aux nombreuses demandes adressées au CLPS-Bw, via un accompagnement au développement de projets et/ou la mise à disposition de ressources documentaires et informations. Ces demandes

proviennent de secteurs très divers et concernent des thématiques très variées en lien au bien-être, la qualité de vie et la santé.

### **5.3. Les associations fondatrices et partenaires**

Le CLPS-Bw a vu le jour en octobre 1998, fruit de la volonté de différentes associations locales privées et publiques d'assurer un partenariat interdisciplinaire pour la mise en œuvre sur le plan local d'un programme d'actions coordonnées pluriannuel conformément aux dispositions prévues dans le programme quinquennal.

Parmi les membres du CLPS-Bw se retrouvent des institutions qui ont développé des compétences et des pratiques en matière de médecine préventive, de promotion de la santé, de soins aux personnes, de pratiques sociales, d'analyse et de recherche. C'est un partenariat d'institutions (Cfr. Annexe 1).

Ce partenariat est doté d'une subvention de base de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En fonction des apports des membres (selon leurs capacités financières et humaines), une contribution complémentaire est également allouée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans la perspective d'opérationnaliser ses priorités et de développer des actions de partenariat.

#### **Contrat de gestion entre la Province du Brabant wallon et le CLPS-Bw**

En vertu d'une décision du Conseil provincial du 25 novembre 2010, un contrat de gestion a été établi entre le CLPS-Bw et la Province du Brabant wallon pour 2011- 2013. Le nouveau contrat de gestion est prévu pour 2014-2016.

Par cette convention le CLPS-Bw s'engage à remplir les missions qui lui sont confiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, en échange d'un soutien financier, d'un apport en nature (assistance informatique) et d'un apport immobilier.

### **5.4. Dates des réunions des administrateurs en 2013**

Comités de gestion	12/07 ; 08/10
Conseils d'administration	09/01 ; 06/03 ; 04/06 ; 12/11
Assemblées générales	09/01 ; 06/03 ; 04/06 ; 12/11

En 2013, le nombre de réunions du conseil d'administration et d'assemblée générale a été plus nombreux que de coutume. Ces réunions avaient pour objet de relever les candidatures au poste de gestionnaire de l'asbl (président, vices présidents, trésorier et secrétaire), de nommer les membres et de proposer des modifications de statuts. Ces modifications ont fait l'objet d'un travail constitué par un groupe de travail issu des membres du conseil d'administration.

Chaque réunion a fait l'objet d'un ordre du jour et d'un PV.

## **CHAPITRE II : LA GESTION DU PROGRAMME D'ACTIVITES ET DES SERVICES DE L'ASBL**

## **1. Améliorer et développer la communication autour de l'approche de la promotion de la santé**

### **1.1. Soutenir la visibilité du CLPS-Bw en développant sa communication**

Communiquer autour de la promotion de la santé est une préoccupation transversale au sein de l'équipe. Mieux faire connaître les stratégies de la promotion de la santé qui sous-tendent nos interventions, est essentiel. C'est tant dans nos façons d'agir, d'intervenir, d'accompagner et d'animer que nous les transmettons via une communication sur la promotion de la santé et notre service.

Le CLPS-Bw accorde aussi une attention particulière aux aspects plus formels de sa communication et notamment à la cohérence dans sa communication. Le site Internet, la base de données Projets Partagés, les dépliants de présentation, les newsletters sont développés dans un esprit graphique qui permet d'identifier clairement le CLPS-Bw.

#### **1.1.1. Le site Internet**

En 2013, le site internet du CLPS-Bw, [www.clps-bw.be](http://www.clps-bw.be), était composé de 4 plateformes : Santé à l'école, Santé des familles, Point d'Appui Assuétudes et Santé Environnement reprenant des informations utiles et mises à jour régulièrement. Il est une vitrine du travail mené au CLPS-Bw : informations sur les services, projets et activités proposées. Il permet d'annoncer les activités du CLPS-Bw mais aussi de faire écho des activités du tissu associatif du Brabant wallon. Le site se veut un outil dynamique mettant en avant des informations actuelles à l'échelle locale et communautaire. La mise à jour régulière du site internet permet de rendre compte des activités les plus actuelles. Chaque membre de l'équipe alimente les plates-formes et les actualités du CLPS-Bw et des partenaires, en fonction du temps disponible.

Le CLPS-Bw a travaillé en 2013 au développement d'un nouveau site internet. L'ensemble des pages a été créé graphiquement et intégré dans un nouveau site. Dès le début de l'année 2014, ce nouveau site sera testé et mis en ligne.

Les améliorations du site internet visent essentiellement à rendre plus visible l'offre de services du CLPS-Bw et encourage le lien étroit entre le site internet et la base de données d'expériences en promotion de la santé Projets Partagés (Cfr. 2.2.10.) Les dernières expériences, outils et institutions encodés seront visibles sur chaque plate-forme avec lesquelles ceux-ci sont en lien.

Un exemple de projet, présenté dans Projets partagés est repris en annexe 2. Le nouveau site vise également à rendre plus lisible les actualités du CLPS-Bw et celles de ses partenaires via un "taguage" des actualités. Une autre amélioration du site consiste à créer des formulaires en ligne (enquête, inscription à temps de rencontre, etc.).

Idéalement, pour faire vivre le site et lui donner une dimension interactive, il faudrait pouvoir y consacrer un temps de travail à part entière.

#### **1.1.2. La communication autour de Projets Partagés**

Le CLPS-Bw possède depuis 2011 une base de données d'expériences en promotion de la santé, « Projets Partagés ». Cette base est un outil pour communiquer sur les projets existants au sein du Brabant wallon. Le CLPS-Bw utilise Projets Partagés notamment pour faire écho des projets présentés lors d'un temps de rencontre ou lors d'évènement tel que la conférence locale. De par sa structure (présentation des projets selon un canevas méthodologique, place importante accordée aux

partenaires, liens vers les partenaires et les ressources...), Projets Partagés donne une image concrète des missions et du travail mené par le CLPS-Bw.

Un onglet spécifique reprenant le logo « Projets Partagés » a été conçu sur le site Internet. Il permet d'accéder directement à la base. Le style graphique a été réfléchi en interne et en cohérence avec l'entièreté de la communication du CLPS-Bw. En 2013, Projets Partagés a été repensé pour s'intégrer dans le nouveau site Internet du CLPS-Bw.

### **1.1.3. Les newsletters**

En 2013, 3 newsletters ont été envoyées par le CLPS-Bw à l'ensemble des acteurs brabançons aux mois de février, mai et octobre. Ces lettres d'information électroniques permettent de communiquer sur les projets et activités du CLPS-Bw et de ses partenaires, de mettre en avant certaines ressources du Centre de documentation et de relayer des campagnes et initiatives du Brabant wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'envoi d'une newsletter demande un travail de récolte d'informations, rédaction, synthèse, mise en valeur des ressources et projets, mise en forme graphique et gestion de la base de données des abonnés.

La newsletter du CLPS-Bw compte plus de 1500 abonnés. Cet outil de communication suscite des retours sous forme de demandes d'information, recherche d'outils, participations à des activités du CLPS-Bw ou accompagnements de projets. La consultation du site internet du CLPS-Bw est également plus importante après la publication d'une newsletter.

La newsletter du CLPS-Bw a été développée en réponse à la demande des acteurs locaux soucieux de mieux connaître les activités du CLPS-Bw et l'actualité de la promotion de la santé. Une évaluation de ces newsletters est prévue début 2014 pour évaluer cet outil de communication et son impact.

En 2014, la collaboration menée jusqu'à présent avec Affinitic pour développer techniquement les newsletters prendra fin. Une formation à l'utilisation du logiciel Mailchimp sera donnée à l'équipe pour lui permettre d'être autonome dans la production de la newsletter, ce qui en diminuera fortement (voir totalement) le coût.

### **1.1.4. La publication d'articles**

En 2013, le CLPS-Bw a été interviewé par la Revue « Promouvoir la Santé à l'école » pour la parution d'un article dans le numéro 44 de décembre 2013.

Cet article « Ils ont parlé du tabac... » relate le projet tabac proposé par le Conseil Provincial des Jeunes et soutenu par le CLPS-Bw. L'article met en lumière les freins et enseignements tirés du projet. Le projet est décrit au point 3.1.4.2 et l'article est repris dans l'annexe 3 de ce rapport d'activités.

### **1.1.5. Une conférence de presse**

Le CLPS-Bw a organisé le 26 juin une conférence de presse au sujet du projet d'amélioration du climat scolaire et de prévention du harcèlement à l'école.

Cette conférence de presse a été préparée avec le soutien de la Province du Brabant wallon. Un dossier d'accompagnement présentant le projet, a été créé pour l'occasion. La conférence s'est déroulée dans une école-pilote du projet: l'école communale de l'Orangerie à Wavre, en présence des chercheurs de l'Université de Mons et de directeurs d'écoles-pilotes. L'objectif de la conférence était de faire connaître le projet et la démarche préventive et collective de celui-ci.



### **1.1.6. Le centre de documentation comme lieu de rencontre**

Une majorité des temps de rencontre se sont déroulés, jusqu'à la mi-novembre (moment du déménagement), au centre de documentation du CLPS-Bw. Les ressources du centre sont alors mises en évidence et les participants sont directement plongés dans l'offre du centre. Ce point est explicité ultérieurement (Cfr.6.1.2.).

## **1.2. Présentation de l'offre de services du CLPS-Bw**

### **Participation aux vitrines de l'Aide à la Jeunesse**

Le 21 novembre a eu lieu, à l'Institut Cardijn de Louvain-la-Neuve, la vitrine du réseau psycho-social « enfance – adolescence » en Brabant wallon. Le thème de l'année 2013 était « l'Aide à la jeunesse et Enseignement ». Cette initiative a rassemblé de nombreuses associations et acteurs de terrain qui interviennent dans le champ de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse en Brabant wallon. Durant la journée, des conférences ont eu lieu sur le thème du lien et du partenariat entre les professionnels et les familles.

Le CLPS-Bw et l'Université de Mons y ont présenté le travail mené dans le cadre du projet d'amélioration du climat scolaire et de prévention du harcèlement à l'école. Le CLPS-Bw et le Point d'Appui Assuétudes ont également animé un stand de présentation d'outils pédagogiques.

### **1.2.1. Participation à une journée décentralisée sur le cahier des charges cantines scolaires de la FWB**

A la demande du Cabinet de la Ministre de la santé en Fédération Wallonie-Bruxelles, Le CLPS-Bw a organisé, avec ses collègues des CLPS de Namur et Luxembourg, le 20 mars dernier, une demi-journée de présentation du cahier de charges pour les cantines scolaires développé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les directions d'écoles, et gestionnaire des cantines scolaires. A l'occasion de ce temps de rencontre, l'offre de services des CLPS a été présentée ainsi que les outils issus des centres de documentation en lien avec l'alimentation durable, saine et équilibrée.

### **1.2.2. Participation à une demi-journée sur l'EVRAS dans les projets de services**

A la demande de l'Apes-Ulg, le CLPS-Bw a participé à une rencontre des services promotion de la santé à l'école en vue de l'élaboration de leur nouveau projet de service. Cette demi-journée, du 13 décembre, mettait l'accent sur la manière dont la thématique EVRAS pouvait être intégrée dans ces nouveaux projets. Le CLPS-Bw y a présenté l'offre des CLPS et celle du nouveau Point d'Appui EVRAS.

### **1.2.3. Présentation et animation lors de la réunion rassemblant toute l'équipe de la Maison de l'Enfance, la Famille et la Santé (MEFS) d'Ottignies-Louvain-la-Neuve**

Le CLPS-Bw a été sollicité par le Comité d'accompagnement de la MEFS dont il fait partie, pour animer une soirée de travail avec l'ensemble de l'équipe sur la question de la diversité des publics en lien aux inégalités sociales de santé. Cette rencontre a eu lieu le 25 avril.

En plus de ces temps de présentation plus formels, l'équipe croise régulièrement des personnes ne connaissant pas l'asbl, notamment lors de réunions rassemblant des acteurs issus de divers secteurs (réunions des PCS, commission de coordination du Brabant wallon autour de la maltraitance des enfants, comité Croix Rouge sur le bien-être des résidents en maison de repos et de soins...). Elle présente alors l'asbl et les missions et services proposés.

#### **1.2.4. Outil de présentation de la Promotion de la Santé – en cours d'élaboration**

Le CLPS-Bw s'est inspiré de la présentation de la promotion de la santé faite par Lorédana Tesoro, animatrice à la Maison médicale du Laveu et à RouleTaBille lors des Rencontres de l'Education Relative à l'Environnement en juin 2012.

Cette présentation consistait à sortir d'un sac, une série d'objets : paquet de cigarettes, carton rouge, stéthoscope... pour expliquer ce que n'est pas la promotion de la santé. Pour pouvoir exploiter cette présentation, l'équipe du CLPS a réfléchi aux objets du sac et l'a complété. Cette présentation permettait de parler de la promotion de la santé sans avoir un ton jargonnant et pour "casser" les idées préconçues et l'amalgame trop souvent encore fait entre médical et santé.

Au cours d'une rencontre UPTIC (sur les usages problématiques des TIC) organisée par le CréSaM (Centre de référence de Santé mentale), les CLPS-Bw, de Namur et de Charleroi ont testé cette méthode pour présenter les CLPS et la promotion de la Santé. La discussion a été enrichissante et va permettre au CLPS-Bw d'affiner la méthode.

Un autre travail réalisé par le CLPS-Bw pour présenter ses propres services, sur base de la même technique, est toujours en réflexion.

## **2. S'inscrire au cœur et/ou développer des dynamiques locales et des temps de rencontre entre professionnels**

Le CLPS-Bw initie des dynamiques et temps de rencontre inter et intra sectoriels. Il soutient également des réseaux et dynamiques déjà existants sur le territoire.

### **2.1. Initier des dynamiques locales**

#### **2.1.1. Suivi de la conférence locale sur les inégalités sociales en santé**

##### **2.1.1.1. Contexte**

###### **Les conférences locales**

En 2003, le CLPS du Brabant wallon a initié un cycle de 4 journées sur la santé et la qualité de vie. Chaque journée du cycle a abordé un angle particulier de la santé et la qualité de vie des familles : le cadre de vie (habitat et environnement) en 2003, les modes de vie (alimentation, consommation de tabac et d'alcool) en 2005, les relations familiales (soutien à la parentalité) en 2007. La dernière journée de ce cycle a eu lieu **le 27 novembre 2012**. Elle a abordé les inégalités sociales en matière de santé, en proposant comme thème central : la rencontre entre les professionnels et leurs publics et plus particulièrement les publics défavorisés, isolés ou vulnérables.

Ce cycle sur la santé et le bien-être des familles comprend trois axes de travail:

I. l'organisation de journées de sensibilisation à la promotion de la santé

Ces journées sont des temps de conférences, rencontres et échanges entre acteurs de première ligne de secteurs différents. Elles visent à impulser une dynamique, réflexion, questionnement sur un thème ou une problématique proposée par le CLPS-Bw en collaboration avec un comité d'accompagnement

II. le recueil des besoins des acteurs de terrain en lien avec ces thèmes

III. le renforcement du travail en concertations et des pratiques de travail en réseau

L'ambition est que ces conférences locales contribuent à développer ou soutenir des dynamiques de promotion de la santé à l'échelle du territoire.

###### **Les inégalités sociales en santé**

La réduction des inégalités sociales en santé (ISS) est au cœur de l'actualité de la promotion de la santé. Ces ISS se réfèrent aux inéquités de santé : les personnes de diverses couches sociales ne disposent pas d'une réelle égalité des chances pour atteindre un niveau de santé optimal.

De nombreuses études mettent en avant les ISS et les déterminants qui les construisent et les façonnent. De plus, beaucoup d'interventions « classiques » visant à améliorer la santé et la qualité de vie ne tiennent pas ou peu compte d'éventuelles différences entre groupes socio-économiques, groupes ethniques, différences de genre... Souvent, ces projets et interventions en santé creusent alors davantage les inégalités sociales en santé déjà existantes. Pour intervenir et réduire ces ISS ou éviter de les creuser davantage, le processus est complexe. Une vigilance particulière et des stratégies adaptées sont à encourager voire à inventer. La réduction des inégalités sociales en santé constitue un véritable défi.

En Brabant wallon plus particulièrement, les disparités sociales sont très marquées : les écarts entre les couches les plus favorisées et les moins favorisées sont plus importants et continuent de s'accroître.

## La journée « Publics et professionnels : comment se rencontrer ? » du 27/11/2012

Cette journée visait les objectifs suivant :

- S'interroger sur le regard que les professionnels portent sur leurs publics, et plus particulièrement, sur les personnes plus vulnérables, isolées, défavorisées;
- Mieux comprendre comment les conditions de vie influencent la santé et comment se construisent les inégalités sociales en santé;
- Proposer des outils, projets, formations pour mieux rencontrer tous les publics.

Cette journée s'est adressée à un public d'acteurs de terrain du Brabant wallon provenant d'horizons divers : acteurs de la santé à l'école, des communes, des CPAS, des secteurs de l'intégration, l'aide à la jeunesse, la santé mentale, l'environnement, la promotion de la santé, la santé.

A cette occasion, le CLPS-Bw a réalisé une publication qui invite à mieux prendre en compte la diversité des publics dans les projets et interventions en santé. « Quelques pistes pour mieux comprendre les personnes défavorisées, isolées ou vulnérables et les associer dans les projets et interventions ». <http://www.clps-bw.be/sante-et-bien-etre-des-familles/inegalites-sociales-de-sante/recueil-de-pistes>. Ce recueil propose des documents, des grilles d'analyse, des outils pratiques, des formations, des références qui aident mieux comprendre les personnes défavorisées, isolées ou vulnérables, à aller à leur rencontre afin de les associer dans des projets participatifs.

### 2.1.1.2. Evaluation et perspectives

La journée de conférence locale a été une réelle occasion de réflexion sur la question des inégalités sociales et d'échanges entre acteurs d'horizons différents.

La participation à la journée a été très importante : 143 personnes qui travaillent essentiellement dans les différentes communes du Brabant wallon et quelques personnes de Bruxelles et de la Fédération Wallonie Bruxelles.

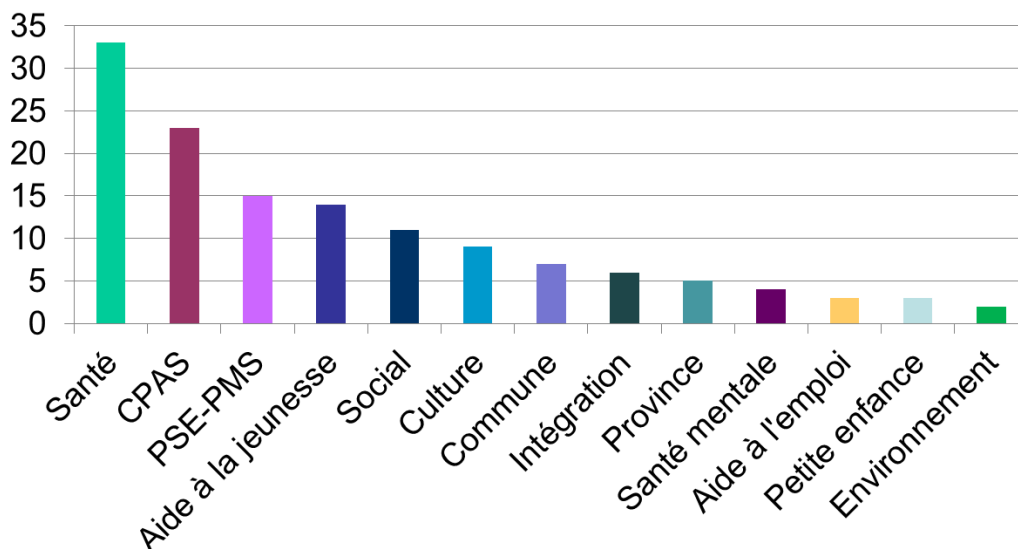
Le public était très varié

- en termes de fonctions et professions :

responsables de projets, directeurs et coordinateurs, animateurs, accueillants, stagiaires, assistants sociaux, travailleurs sociaux, agents d'insertion, éducateurs, médiateurs, infirmières, médecins, kinésithérapeute, thérapeute, psychologues, comédiens, échevin

- et en termes de secteurs d'activités :

### Secteur d'appartenance



La journée de conférence locale a été fort dense. A l'agenda : pièce de théâtre, exposés, temps d'échanges, productions en sous-groupes sur les représentations, présentations de projets, de formations, d'outils, témoignages...

Un temps individuel en fin de journée centré sur la réalité professionnelle de chacun, ses besoins, sa perception de la journée et les éventuelles attentes pour la suite, a donné des éléments d'évaluation et de perspectives à la journée.

Les éléments clés d'évaluation de la journée, qui sont ressortis de l'analyse des 75 questionnaires reçus sont les suivants :

-Plus de 80% de personnes disent que la journée a répondu à leurs attentes.

-Les éléments positifs de la journée qui sont surtout pointés :

- Rencontres intéressantes, découverte d'acteurs et d'organismes, amélioration de la connaissance du réseau social, réels échanges, partage d'expériences;
- Pièce de théâtre qui plonge dans le réel en introduction à la journée;
- Exposé sur les ISS;
- Variété des interventions et des temps de la journée, approche diversifiée ;
- Qualité de l'organisation;

-En négatif, ont été mentionnés :

- Manque de mise en commun des ateliers du matin sur les représentations;
- Manque d'interactivité de certains ateliers de l'après-midi;
- Durée d'une journée - trop court par rapport au contenu du programme.

-90% de personnes souhaitent un suivi à la journée sous forme d'échanges et partages d'expériences (23), formation (19), groupe de travail (17), découverte et présentation d'outils (16).

Ces éléments ont été discutés en équipe et avec le comité d'accompagnement du projet, qui a aussi partagé son point de vue et son enthousiasme pour le projet et la collaboration intersectorielle.

En 2013, le CLPS-Bw a voulu **poursuivre la dynamique** initiée sur les inégalités sociales et donner une suite à la conférence locale, pour approfondir certains éléments de la journée et plus particulièrement :

- Donner un retour des ateliers sur les représentations;
- Présenter certains outils en lien au Recueil de pistes;
- Répondre aux attentes et besoins exprimés et notamment : mieux connaître le public, mieux se connaître, mieux communiquer avec son public;
- Proposer des pistes et perspectives pour 2014.

Une approche par sous-territoire a semblé la plus pertinente via une matinée décentralisée Est-Centre-Ouest. Trois matinées – aux contenus identiques – ont été proposées : le mardi 3 décembre à Wavre, le mardi 10 décembre à Nivelles et le mardi 17 décembre à Jodoigne. Entre 10 et 15 participants étaient présents à chacune de ces trois temps de rencontres qui ont restimulé les acteurs sur la question des inégalités sociales de santé.

Lors de ces rencontres, des perspectives ont été dessinées pour 2014 et notamment :

- Une rencontre intersectorielle à l'Est, à Jodoigne.  
Plusieurs professionnels de l'Est du Brabant wallon ont exprimé un manque de connaissance du réseau. Le CLPS-Bw collabore déjà avec de nombreux acteurs dans l'Est mais ces acteurs ne se connaissent pas nécessairement ou trop peu encore pour envisager des collaborations intersectorielles durables. Le CLPS-Bw va proposer une rencontre entre professionnels de tous secteurs actifs sur ce territoire et tenter d'initier une dynamique locale à l'Est.
- Un temps de rencontre autour des apports de Richard Wilkinson, auteur du livre « Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous ? ». Différents professionnels ont assisté avec l'équipe du CLPS-Bw à une matinée organisée par le CLPS de Namur, la Fédération des Maisons Médicales et le

Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté en présence de Richard Wilkinson. Afin de permettre à la question des ISS de dépasser les secteurs du social et de la santé, un souhait de transmettre et de faire connaître son approche plus largement a été exprimé.

- Une matinée sur l'outil « Du je au nous »  
Cet outil créé par l'asbl Flora est un parcours en différents modules pour travailler la question de la participation et faire petit à petit le lien entre soi et les autres via la découverte de ce qu'on a en commun, le choix d'un projet collectif, l'établissement d'un cadre de travail commun et la concrétisation d'un projet par le groupe. Une formation de 2 journées a été organisée par le CLPS-Bw en 2013 (Cfr. 4.2.2.) sur cet outil mais sa durée n'a pas permis à tous les acteurs intéressés d'y participer. Une demi-journée co-construite avec l'asbl Fora est prévue en 2014.
- La formation 'Travail social et précarité' de Réalisation Téléformation Animation asbl, d'une durée de 4 jours, pourrait aussi être envisagée si un intérêt se confirme.

### **2.1.2. Le harcèlement, parlons-en !**

Le CLPS-Bw reçoit régulièrement des demandes émanant de professionnels qui interviennent dans les écoles : agents PMS, intervenants en PSE, AMO entre autres. Depuis 2011, ceux-ci sont de plus en plus sollicités par les écoles sur le thème de la violence au sens large, du harcèlement et du phénomène de bouc émissaire.

Afin de mieux cerner la problématique du harcèlement à l'école et d'accompagner les demandes relatives à cette problématique, le CLPS-Bw a fait appel au socio-pédagogue, Bruno Humbeek, Chercheur à l'Université de Mons, qui réalise une recherche-action sur le harcèlement à l'école. Le CLPS-Bw s'est inscrit dans cette démarche. Déjà initiée dans le Hainaut, cette recherche-action a été entamée en Brabant wallon à l'automne 2012. Elle concerne l'ensemble des acteurs scolaires : écoles, services PMS et PSE, services de l'aide à la jeunesse, services extra-scolaires,... pour les écoles maternelles, primaires et secondaires.

Trois étapes jalonnent le projet : des conférences de sensibilisation, des formations et des supervisions au sein des écoles.

Par ce projet, le CLPS-Bw souhaite encourager de manière globale le bien-être des enfants et des jeunes en améliorant la qualité de vie dans le milieu scolaire et en y associant tous les professionnels concernés. Le cadre de la recherche-action permet une adaptation constante du projet pour être au plus proche des réalités du terrain et tenir compte des ressources internes et externes à l'école. Il est le témoignage d'une réelle collaboration entre le scientifique, le terrain et le soutien politique. Le projet se développe en 2013 dans 25 écoles-pilotes. A terme, le projet devrait permettre à d'autres écoles, grâce aux outils développés, d'initier cette démarche.

#### **2.1.2.1. Conférences : Le Harcèlement : parlons-en ! La crise en milieu scolaire**

La première étape s'est concrétisée en 2012 par l'organisation d'une matinée-conférence le 19/10/12 et reconduite le 18/01/13. Ces conférences visaient à introduire le sujet, à sensibiliser et à donner des repères communs à tous les acteurs concernés par la thématique du harcèlement à l'école.

Ces matinées ont rencontré un grand succès. Au total, 300 personnes étaient présentes lors de ces deux matinées : services PSE et PMS, directions d'écoles, enseignants, éducateurs, intervenants d'AMO, acteurs du monde de l'extrascolaire (coordinateurs de services Accueil Temps Libre), etc.

Lors de la première conférence, la moitié des participants (53%) étaient issus des PMS-PSE. Ces intervenants ont relayé l'intérêt et la pertinence pour eux de travailler la question du harcèlement avec les écoles dans lesquelles ils interviennent. Lors de la deuxième conférence, c'est une majorité de représentants des écoles qui s'est inscrite (42%). Notons que toutes les AMO du Brabant wallon ont participé aux conférences. Interrogés au terme de la conférence, la grande majorité des acteurs présents se sont montrés intéressés par la deuxième étape du projet : les formations autour de la problématique.

Parallèlement à la conférence, le CLPS-Bw a renforcé ses connaissances sur les ressources disponibles (outils pédagogiques et acteurs-relais) et a enrichi le centre documentaire de nombreuses ressources bibliographiques et didactiques pour aborder cette problématique.

### **2.1.2.2. Formations**

Suite aux conférences, des formations sur la gestion des cours de récréation et à la médiation par les pairs ont été organisées dans le courant du premier semestre 2013 dans les trois zones géographiques du Brabant wallon (est-centre-ouest). Elles ont été animées par Bruno Humbeek et Frédéric Hardy, chercheurs à l'université de Mons.

En 2013, 6 modules de formations de 2 demi-journées ont été organisés. Ceux-ci ont permis de former plus de 150 professionnels de la communauté éducative. Au terme de ces formations, plusieurs intervenants ont souhaité développer un projet au sein de leurs établissements scolaires. Suite à la forte demande, le CLPS-Bw et l'Université de Mons ont décidé de mettre en œuvre, avec le soutien de la Province du Brabant wallon, un projet-pilote d'amélioration du climat scolaire et de prévention du harcèlement à l'école.

### **2.1.2.3. Projet d'amélioration du climat scolaire et de prévention du harcèlement**

La troisième étape consiste à accompagner les écoles dans la mise en œuvre concrète du projet. En 2013, l'équipe de Bruno Humbeek et le CLPS-Bw ont soutenu de façon individualisée les démarches de prévention initiées. Ils se sont rendus dans les écoles et ont soutenu le processus mis en place.

**25 écoles** ont souhaité s'inscrire dans cette dynamique et devenir **écoles pilotes d'une recherche action**. La méthodologie sous-jacente suppose d'associer au dispositif d'intervention une démarche de recherche assumée par l'Université de Mons.

De manière opératoire, le projet est organisé en fonction de deux axes. Le premier vise à réguler la cour de récréation et s'appuie sur un ensemble de règles visant à contrôler la violence visible dans la cour de récréation en délimitant le territoire en zones. Le second axe vise plus spécifiquement à révéler et à contrôler les formes de violence invisible en proposant la mise en place d'espaces formels de médiation visant à résoudre les situations conflictuelles vécues pendant la récréation en s'appuyant sur les ressources du groupe.

La participation active des différents professionnels impliqués dans le processus est une modalité nécessaire au bon fonctionnement du projet. Le projet est ancré dans les principes de co-éducation ce qui nécessite d'y associer tous les professionnels concernés. La restauration d'un climat non violent permet aux acteurs scolaires de retisser un partenariat éducatif et permet également de renforcer des interactions entre l'école et la famille.

#### **Concrètement**

Ces écoles pilotes se sont engagées à poursuivre le projet au sein de leur établissement en tenant compte de leurs propres ressources internes et externes. Ce sont des écoles fondamentales et écoles secondaires de tous réseaux d'enseignement et toutes filières (général, technique/professionnel, spécialisé). Plusieurs étapes sont nécessaires à la mise en œuvre du projet : la sensibilisation de tous les acteurs impliqués, la régulation des cours de récréation, la formation aux techniques de

médiation, la communication des règles ou encore l'intervision des professionnels et l'évaluation du projet.

La Province du Brabant wallon soutient ces 25 écoles pilotes qui bénéficient d'une aide financière pour implanter le projet. Cette aide est équivalente à 2\*2h d'intervention assurée par les formateurs et chercheurs de l'Université de Mons.

La démarche de recherche-action sera décrite au sein d'un ouvrage rédigé par Bruno Humbeeck et nourri des expériences réalisées en Brabant wallon, en comparaison avec une expérience similaire menée dans le Hainaut. Les acteurs participants et le CLPS-Bw seront contributeurs de cet ouvrage, qui paraîtra en 2014.

#### **2.1.2.4. Le recueil de pistes**

De nombreux professionnels, faisant partie ou non des 25 écoles pilotes, désirent être outillés pour pouvoir développer un projet d'amélioration du climat scolaire et de prévention du harcèlement à l'école. A titre d'exemple : certains acteurs de terrain sont à la recherche d'éléments méthodologiques, pour pouvoir concevoir et structurer un projet. D'autres recherchent des coordonnées de services et des références d'outils qui pourront leur permettre d'en savoir davantage sur le sujet d'une part, et de pouvoir mener un projet d'autre part ; d'autres professionnels demandent des références d'outils pédagogiques.

Pour soutenir un maximum de ces acteurs, le CLPS-Bw a décidé d'élaborer un recueil de pistes. Pour ce faire, une compilation, un choix de références théoriques et pratiques a été réalisé parmi les nombreuses possibilités.

Ces références ont été présentées en deux parties : l'une, théorique, décrit le phénomène du harcèlement et les étapes de mise en projet et l'autre, pratique, présente des outils pratiques et des projets de prévention. Des outils concrets sont présentés pour les différents axes du projet (les modalités de régulation des cours de récréation, les moyens d'exercer la médiation dans le fondamental et en secondaire, la communication autour des règles,...).

Ce recueil vise à permettre aux acteurs de s'autonomiser au maximum dans la mise en projet.

Tous les outils sont disponibles au centre de documentation du CLPS-Bw et/ou téléchargeables (pour certains d'entre eux) sur internet, via le lien figurant dans le recueil. Ce recueil est disponible via la plate-forme internet du CLPS-Bw. Il sera édité et largement diffusé par la Province du Brabant wallon aux professionnels (écoles, PO, PMS/PSE, secteur de l'aide à la jeunesse, de la jeunesse, etc.) en 2014.

#### **2.1.2.5. La plate-forme internet**

Parallèlement, une plate forme internet « amélioration du climat scolaire : prévention du harcèlement » est mise en ligne sur le site du CLPS-Bw. Elle comprend les documents de référence, outils pédagogiques, formations, documents d'évaluation utilisables pour la mise en œuvre concrète du projet au sein des établissements scolaires. Le recueil de pistes, publié, en est une sélection.

#### **2.1.2.6. Le groupe de travail et l'organisation du colloque « Harcèlement à l'école : croisons les regards » en Fédération Wallonie Bruxelles**

Benoit Galand, chercheur à l'UCL, sollicité par des acteurs émanant d'horizons variés (égalité des chances, Université de paix, UCL, UMon, équipes mobiles,...) et travaillant sur la problématique du harcèlement à l'école, a initié un groupe de travail sur la thématique. Le CLPS-Bw y a été convié par son expérience sur le terrain local.

Les constats de départ étaient les suivants : le harcèlement se révèle être à la fois une des formes majeures de la violence à l'école et semble souvent ignoré des acteurs scolaires. Les équipes éducatives expriment souvent un sentiment d'impuissance face au phénomène. Une école sans



harcèlement est un enjeu en termes d'égalité des chances, de citoyenneté, de discrimination et de droits de l'Enfant.

Ce groupe de travail est l'occasion : d'échanger les expériences, pratiques, informations, outils ; de croiser les regards ; et de mettre cette problématique à l'agenda du Politique.

Les membres du groupe de travail organisent un colloque participatif: « Harcèlement à l'école : croisons nos regards », qui aura lieu le 18 février 2014 au Palais des académies à Bruxelles.

Les objectifs de ce colloque, qui vise une large public de professionnels (enseignement, AMO, ATL, CPMS, acteurs éducatifs et psycho-sociaux, politiques) seront de :

- Visibiliser la problématique de harcèlement en milieu scolaire
- Présenter les dispositifs opératoires innovants en matière de lutte contre le harcèlement à l'école
- Développer la dimension évaluative de ces dispositifs
- Interpeller le politique quant à la nécessité de mener une politique structurelle en la matière

De nombreuses réunions de travail organisées en 2013 ont permis d'échanger sur le travail de chaque partenaire mais aussi de préparer le colloque. Le CLPS-Bw y a pris une part active (communication, animation, évaluation).

## **2.2. Soutenir des dynamiques locales existantes**

### **2.2.1. Participation au Conseil d'Arrondissement d'Aide à la Jeunesse (CAAJ)**

Suite à la demande de la Fédération Wallonie-Bruxelles et compte tenu des divers projets menés avec le secteur de l'aide à la jeunesse, le CLPS-Bw participe depuis plusieurs années au Conseil d'Arrondissement d'Aide à la Jeunesse (CAAJ). Le CLPS-Bw s'est inscrit durablement dans ce réseau dont la composition est diverse et plurielle (CPAS, communes, PMS, maisons de jeunes, AMO, services d'accrochage scolaire,...).

Suite à la modification du décret qui organise l'Aide à la jeunesse, le CLPS-Bw n'est plus habilité à être membre du CAAJ au-delà du 30/6/2013.

Le travail de « réseautage » mené durant les 6 années au sein du CAAJ a permis le tissage de liens collaboratifs avec les institutions de l'aide à la jeunesse, qui perdureront certainement au-delà de la participation au CAAJ.

Le contenu des réunions de l'année 2013 s'est essentiellement centré sur la modification du décret de l'aide à la jeunesse ; la présentation d'institutions actives dans le champ de l'aide à la jeunesse ; la formulation d'avis concernant une opportunité d'agrément et/ou de subsidiation d'institutions œuvrant dans le champ de l'aide à la jeunesse; la réalisation d'un rapport d'activité et enfin une réflexion quant à la place et au rôle des représentants des CPAS au sein des CAAJ.

Par ailleurs, le CAAJ détermine annuellement un plan d'actions de prévention générale en sélectionnant des projets transmis par différents promoteurs. Il peut y inclure également des projets à son initiative. L'axe de travail prioritaire du CAAJ de Nivelles est depuis 2010, celui de la désaffiliation sociale, désaffiliation qui s'exerce au quotidien sur la population touchée par une situation économique, sociale ou culturelle précaire.

Le CLPS-Bw participe aux travaux du CAAJ, et fait partie de la commission de prévention générale et de la commission « désaffiliation sociale ».

#### **2.2.1.1. La commission de prévention générale du CAAJ**

Le CAAJ du Brabant wallon a mis en place une commission de prévention générale. Le CLPS-Bw en a fait partie jusqu'au 30/6/2013. Le CAAJ de Nivelles avait confié à la commission de prévention

générale, l'établissement de son plan de prévention générale pour les années 2012-2013, axé sur la désaffiliation sociale (cf ci-dessus). Parallèlement à ce travail, un travail de clarification du processus d'évaluation des projets qui sollicitent une intervention financière du CAAJ a été mené en 2013, par les membres de la commission, en collaboration étroite avec le CLPS-Bw.

Une procédure d'évaluation et des critères objectifs ont été proposés et adoptés par les membres. Les critères choisis relèvent de la pertinence du projet, la méthodologie, son inscription dans les critères de l'aide à la jeunesse et le lien avec la thématique prioritaire du CAAJ (à savoir la désaffiliation sociale).

#### **2.2.1.2. La commission désaffiliation sociale du CAAJ**

La commission de désaffiliation sociale est un groupe de travail issu du CAAJ ; il est composé de membres du CAAJ et vise à étudier, de façon intersectorielle, le concept de la désaffiliation sociale, et d'envisager des stratégies de « réaffiliation sociale » pour les jeunes en Brabant wallon.

Les membres ont notamment défini des critères concrets qui favorisent la « ré-affiliation » pour leur analyse et sélection des projets.

Lors du premier semestre de l'année 2013, le CLPS-Bw a collaboré activement à l'organisation d'un colloque au sujet de la désaffiliation sociale. Intitulé « Souffrance sociale et désaffiliation chez les jeunes : au-delà de l'indignation », il s'est tenu le 7 juin. Ce colloque fut le point d'orgue d'un travail mené depuis plusieurs années sur la thématique. Différents intervenants ont décrit les points de vue théoriques et sociologiques, sur base du modèle de Robert Castel. L'après-midi était consacrée à la présentation d'expériences qui mettent en lumière des processus de réaffiliation sociale chez les jeunes.

#### **2.2.2. Commission de coordination sur la maltraitance des enfants**

Dans chaque arrondissement, se réunit une commission de coordination de l'aide aux enfants victimes de maltraitance. Cette commission permet d'articuler le secteur judiciaire et le secteur médico-psycho-social, l'aide aux victimes et les aspects préventifs.

Depuis 2013, le CLPS-Bw participe à la commission de coordination du Brabant wallon. Des réunions bi-mensuelles sont organisées. La Commission a préparé pendant plusieurs réunions un projet de prévention par le théâtre action. Le propos est de montrer et de permettre d'échanger sur les souffrances invisibles vécues par les enfants en cas de séparation parentale conflictuelle. Une collaboration avec la Compagnie Maritime a été initiée pour travailler cette question spécifique de maltraitance et de violence intra-familiale. La prise en charge du projet et de son budget par la DG Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie Bruxelles pose encore question.

#### **2.2.3 Participation à l'Inter-réseaux du Brabant wallon**

A l'initiative de son partenaire ECCOSSAD, le CLPS-Bw participe à un réseau local regroupant des responsables de divers réseaux en Brabant wallon comme la Plate-forme de santé mentale en Brabant wallon, le Service Info Social Santé de la Province du Brabant wallon, l'Agence Wallonne d'Intégration de la Personne Handicapée, Pallium, Respect Senior, ASARBW. Le but de ces rencontres est de mieux cerner l'offre de services et les activités attenantes à ces différents services, et d'envisager des possibles synergies et travail en commun.

#### **2.2.4. Coordination de la Plateforme Santé Environnement**

Depuis 2009, le CLPS-Bw coordonne une plateforme réunissant des experts du monde de la santé et du secteur de l'environnement. Son objectif est de créer des interactions et collaborations entre ces deux secteurs. En effet, ces deux mondes se côtoient et se connaissent très peu alors que de nombreux liens existent entre leurs objectifs et les thématiques qu'ils rencontrent. Dans un premier temps, la plateforme a initié puis collaboré étroitement à la création de la base de données Projets Partagés (Cfr. 2.2.10). Depuis, les réunions se sont un peu espacées. En mai 2013, une rencontre de la plateforme a permis d'échanger sur les projets menés et en cours, sur les outils intéressants en matière de santé-environnement, et d'évoquer les perspectives de la plateforme.

Ce lieu est essentiel pour continuer à échanger sur les projets, perspectives et centres d'intérêts de chacun. Il serait également intéressant d'y réfléchir ou de se coordonner sur la manière de mieux connaître les représentations en matière de santé et environnement, et sur la manière de toucher le « public cible ».

Des contacts plus individuels avec les représentants de la Plate-forme se sont poursuivis. Une nouvelle rencontre de la plateforme aura lieu en 2014.

### **2.2.5. Mise en œuvre du « Point d'Appui aux écoles en matières d'Assuétudes » (PAA) et participation à la mise en œuvre d'un réseau aides et soins assuétudes (Cfr. 3)**

La mise en œuvre du PAA contribue au développement de réseaux. Ce point sera développé spécifiquement au point 3 de ce rapport.

### **2.2.6. Coordination de la concertation vie affective et sexuelle**

Depuis 2009, une concertation autour de la thématique vie affective et sexuelle s'est organisée. Par cette concertation, le CLPS-Bw permet aux acteurs qui interviennent dans le champ de la santé à l'école une réflexion commune en matière de vie affective et sexuelle. Les professionnels présents lors de cette concertation sont les plannings familiaux et les équipes de promotion de la santé à l'école. Il s'agit, d'une part, de permettre aux acteurs de se connaître, d'échanger et de réfléchir ensemble à leurs stratégies d'intervention et leurs projets, tant au sein d'un même secteur qu'avec des acteurs d'autres horizons. D'autre part, le CLPS-Bw désire pouvoir mesurer les besoins et attentes des professionnels en matière de vie affective et sexuelle et proposer des formations et ateliers en adéquation. Lors de ces moments de rencontres, le CLPS-Bw diffuse notamment des campagnes communautaires de prévention et propose la participation aux projets communautaires.

Différents axes ont été travaillés en 2013 :

#### **Projet Gare du 1er décembre**

Plusieurs temps de rencontre se sont organisés en 2013 autour du projet de prévention du sida dans les gares. Le CLPS-Bw a participé au projet « gares », développé en concertation avec la Mutualité chrétienne du Brabant wallon (Infor-Santé), à l'initiative de la Plate-forme de Prévention Sida. Les navetteurs de huit gares (train ou bus) brabançonnaises ont bénéficié d'une sensibilisation autour de la prévention du SIDA/IST par différents plannings et associations.

Dans ce cadre, le CLPS-Bw et Infor-Santé ont organisé des réunions de concertation, de préparation et d'évaluation du projet au niveau local. Le CLPS-Bw a participé aux réunions de préparation à l'échelle communautaire et a assuré la coordination de la communication autour de la journée. Un communiqué de presse commun a été rédigé, ainsi qu'un article commun dans le magazine « Sida-news ». L'organisation logistique de la journée a été menée en concertation étroite avec Infor-Santé, qui a fourni un support logistique important pour la préparation des packs destinés aux navetteurs.

Le public scolaire a également été sensibilisé : stands dans certaines écoles et organisation d'une journée de sensibilisation, au moyen de l'exposition « Cartes sur tables ».

#### **2.2.6.2. Exposition « Cartes sur table »**

Suite à l'intérêt suscité par l'exposition « Cartes sur tables », le CLPS-Bw soutient la mise en place de différents projets de prévention dans plusieurs écoles du Brabant wallon, qui utilisent pour fil conducteur cette exposition. Certains projets se sont développés en 2013 à l'Est dans 3 écoles secondaires (3 réseaux représentés). Ces projets associent les acteurs des services PSE, PMS, des centres de planning familial, et, dans la mesure du possible, les enseignants.

#### **2.2.5.3. Inter-plannings familiaux**

Depuis plusieurs années, le CLPS-Bw participe aux réunions inter-planning.

En 2013, le CLPS-Bw a été sollicité pour la réflexion sur la communication autour des portes ouvertes des plannings familiaux : quel fil conducteur, quelle communication proposer ?

Dans ces réunions, il a également présenté et échangé au sujet du point d'appui EVRAS, et participé à une réflexion sur l'évaluation de la journée mondiale SIDA.

#### **2.2.6.4. Perspectives**

Les acteurs de la santé à l'école et des plannings souhaitent poursuivre ces temps de rencontres. Ils sont désireux de mieux se connaître, de réfléchir ensemble à la manière d'agir en promotion de la santé avec les jeunes. Ils apprécient la temporalité des rencontres (autour des campagnes, et en fonction du rythme scolaire), et le travail autour d'outils concrets exploitables ensuite en animations, à partir des thématiques qui les préoccupent.

La nouvelle mission du Point d'Appui EVRAS est une opportunité d'élargir et de poursuivre ce travail de concertation avec les acteurs de terrain.

#### **2.2.7. Participation à la concertation petite enfance de Wavre**

En 2013, le CLPS-Bw a poursuivi son travail d'accompagnement de la concertation d'acteurs de la petite enfance à Wavre. Cette concertation rassemble les milieux d'accueils de Wavre (l'île au trésor – halte-garderie, les Joyeux lurons, le pré-gardiennat des Gais Moineaux, les Petits mouchons, le service des accueillantes de la ville) et les Travailleurs Médico-Sociaux de l'ONE de la ville de Wavre.

Ce collectif mène depuis 3 années un cycle de conférences de soutien à la parentalité pour les parents des enfants fréquentant ces milieux d'accueil. La question de l'évaluation a été centrale dans les réunions d'accompagnement avec le CLPS-Bw de l'année 2013. C'est l'évaluation du partenariat qui a été travaillée. Une journée de travail a été préparée par le CLPS-Bw sur base d'un travail préparatoire avec quelques personnes du groupe pour construire l'évaluation de manière interactive ludique et constructive au départ des questions suivantes :

Comment travaillons-nous ensemble ? Comment communiquons-nous ? Quelle marge de manœuvre a chacune par rapport au projet ? A qui chacune doit-elle rendre des comptes par rapport au projet (lien à la hiérarchie, au PO...) ? Qu'est-ce qu'on a envie d'améliorer dans nos fonctionnements ? Faut-il ouvrir le projet à d'autres intervenants ?

Cette journée a été organisée le 17 juin avec une quinzaine d'intervenants partenaires du projet.

### **2.2.8. Participation au SISS**

Le Site Info Social et Santé (SISS) est un outil informatique qui permet d'identifier les opérateurs des secteurs social et santé présents sur le territoire de la province du Brabant wallon. Il a été initié par la Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé de la Province du Brabant wallon et lancé fin 2010.

Cet outil se veut être un point de départ vers la mise en réseau des professionnels des secteurs concernés. Le CLPS-Bw a participé à sa création, en tant que référent pour les secteurs santé, santé environnementale et assuétudes, à la création et au développement du SISS via les réunions de travail du Comité de pilotage.

En 2013, une rencontre entre opérateurs 'santé' a permis d'évaluer et adapter l'interface de la thématique santé sur le site internet.

### **2.2.9. Suivi du projet avec les 3 maisons médicales**

En 2013, le CLPS-Bw a poursuivi l'accompagnement des 3 maisons médicales du Brabant wallon : Mont-St-Guibert, Ottignies (Espace Santé) et Wavre (Atout Santé), initié en 2011. Ces maisons médicales mènent ensemble un projet alimentation. Chaque mois des recettes 'labellisées' par les maisons médicales et testées par les professionnels des maisons médicales sont proposées à leurs patients, accompagnées de suggestions, trucs et astuces. Un atelier culinaire par trimestre est proposé ; un menu y est préparé et dégusté ensemble.

Plusieurs réunions de travail ont permis en 2013 d'évaluer le projet au regard des objectifs, d'évaluer et revoir le processus et l'articulation au sein de chaque et entre maisons médicales (manière dont le porteur de projet s'articule avec le reste de son équipe, planning de la rédaction des recettes, organisation des ateliers cuisine...), mais également d'évaluer les productions (fiche recette) et l'impact du projet pour les patients.

### **2.2.10 Mise à disposition et actualisation de la base de données d'expériences 'Projets Partagés'**

Projets Partagés est une base de données d'expériences lancée début 2011 par le CLPS-Bw. Elle souhaite rendre visibles des projets de promotion de la santé, permettre à d'autres projets de s'en inspirer et donner l'envie aux porteurs de projets de se rencontrer, de se mettre en lien. La base lie des expériences, des institutions et des outils. Chaque expérience présente en bref le projet mené (objectifs, contexte, démarches et actions, freins/facilitants, etc.), le porteur du projet et ses partenaires et les éventuels outils utilisés lors du projet.

Le CLPS du Luxembourg a rejoint le projet fin 2011, et plus de quatre-vingt expériences des deux territoires sont aujourd'hui présentées, dont une soixantaine sont réalisées sur le territoire du Brabant wallon.

Deux interfaces différentes permettent d'accéder à la base de données :

Projets Partagés est, depuis sa création, logé sur le site du CLPS-Bw (<http://www.clps-bw.be/presentation-db>). Son graphisme a été réfléchi en adéquation avec l'ensemble des publications du CLPS-Bw. Projets Partagés et le site web sont intégrés l'un à l'autre. Ainsi, les expériences les plus récentes peuvent également se retrouver dans les différentes plateformes du site en lien avec la thématique ou le milieu de vie.

L'interface [www.projetspartagés.be](http://www.projetspartagés.be) permet également à tous les internautes de prendre connaissance des expériences des deux territoires.

Pour le CLPS-Bw, Projets Partagés est un véritable outil centralisateur des expériences. La communication autour des projets fait souvent défaut, Projets Partagés tente d'y apporter une réponse en laissant trace des projets menés sur le territoire. Le moteur de recherche appliqué à cette base permet de trouver facilement une expérience selon différents critères.

En 2013, les institutions sont désormais, comme les expériences, consultables et imprimables en version PDF (Cfr. annexe 4). Ceci donne la possibilité aux porteurs de projets, de communiquer avec un support papier. Le principal chantier de 2013 étant la nouvelle mouture du site Internet du CLPS-Bw, la base de données Projets Partagés a été également repensée pour s'intégrer au mieux dans cette nouvelle interface.

Des réunions régulières entre les deux CLPS et la société Affinitic permettent de planifier, réaliser et tester les évolutions de la base de données. L'ajustement continu lié au partenariat, demande du temps de concertation et de négociation mais enrichit la base d'expériences diversifiées et est profitable aux acteurs.

Réunions : 13/8 ; 19/12

### **3. Mettre en œuvre le point d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes (paa) et de généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (pa evras)**

#### **3.1 Mettre en œuvre le point d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes (PAA)**

Depuis octobre 2007, le CLPS-Bw héberge le projet pilote Point d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes.

Il répond aux missions suivantes :

- Mission 1 : l'amélioration de la connaissance des acteurs scolaires concernant l'offre de prévention ;
- Mission 2 : la diffusion de cette information vers les acteurs scolaires ainsi que d'autres informations jugées utiles, grâce notamment au site internet ;
- Mission 3 : la création ou le renforcement de réseaux.

Le PAA en Brabant wallon (PAA-Bw) inscrit son travail dans les stratégies de promotion de la santé. De nombreuses synergies existent entre les missions du CLPS-Bw et celles du PAA-Bw. L'accompagnement méthodologique et la mise à disposition de ressources lors de la construction de projets de prévention des assuétudes chez les jeunes rejoignent les missions du CLPS-Bw et du PAA-Bw. De même, des ponts sont réalisés au sein du CLPS-Bw entre le PAA-Bw et le soutien aux équipes de promotion de la santé à l'école (PSE) et psycho-médico-sociales (PMS).

Le CLPS-Bw a souhaité inscrire ce projet pilote dans une démarche qui dépasse le cadre scolaire pour y associer tous les acteurs présents dans les milieux et contextes de vie des jeunes.

L'objectif du PAA-Bw est de permettre aux professionnels et autres relais qui accompagnent les jeunes, d'améliorer la cohérence et la complémentarité de leurs interventions en matière de prévention des assuétudes et de partager des critères de qualité.

##### **3.1.1. Mission 1 : l'amélioration de la connaissance des acteurs scolaires concernant l'offre de prévention**

###### **3.1.1.1. Inventaire des structures spécialisées, actions et formations existantes**

En 2011, le PAA-Bw a construit un cadastre dynamique des institutions, que les institutions peuvent compléter au fur et à mesure et y apporter des modifications. Actuellement 34 organismes y sont encodés. Le cadastre se trouve sur la Plate-forme Internet du Point d'Appui Assuétudes sur le site du CLPS-Bw. <http://www.clps-bw.be/point-d-appui-assuetudes>. Chaque institution possède un mot de passe et un login et peut donc faire des modifications sur sa page.

###### **3.1.1.2. Inventaire des formations et des activités**

Le PAA-Bw relaie les formations proposées par les acteurs de terrain et les acteurs agréés en prévention des assuétudes sur sa plate-forme internet. Cet onglet demande des mises à jour régulières. Un onglet « échos du terrain » et la rubrique « actualités » présentent les activités et projets en cours dans le Brabant wallon.

###### **3.1.1.3. Inventaire des outils pédagogiques**

En 2011, un catalogue des outils disponibles au centre de documentation du CLPS a été réalisé sur la thématique de la prévention des assuétudes. Les nouveaux outils pédagogiques et ceux présentés lors des temps de rencontres sont ajoutés directement dans la base de données des outils de « Projets Partagés » et sur la plate-forme Assuétudes du site internet.

Deux outils pédagogiques acquis ou créés récemment sur la thématique :

le Kottabos 2 et « Phrases jeunes et tabac » : outil pédagogique construit par l'ensemble des partenaires du projet du conseil provincial des jeunes (téléchargeable sur le site <http://www.clps-bw.be/ressource-decrire?ressourcePk=53>).

#### 3.1.1.4. Inventaire des projets

Le PAA-Bw veille à ce que les projets sur la thématique des assuétudes se retrouvent dans Projets Partagés ainsi que leurs partenariats et leurs ressources pédagogiques. Fin 2013, 23 projets « assuétudes » y étaient présents. Ils concernent tous les jeunes d'âge scolaire.

#### 3.1.1.5. Relevé des demandes

En 2013, 52 demandes concernant les assuétudes ont été reçues par le CLPS-Bw (13,5 % des demandes totales).

**Tableau 1** : Nombre de demandes formulées sur les assuétudes par secteur en 2013

Secteur d'activités	Nb de demandes 2013
Santé (pms/pse, mutuelle, planning, acteurs pds)	43
Dont PSE/PMS	21
Aide à la jeunesse (AMO, maisons jeunes, etc.)	10
Enseignement	19
Social	2
Services publics (communes, Province)	2
Autres (personnes privées, autres secteur : justice, logement)	5
Services spécialisés assuétudes	3

Notons que certaines demandes sont émises par deux, voire trois demandeurs issus de secteurs différents. Depuis 2011, on observe une progression des demandes « globales » sur les assuétudes par rapport aux demandes centrées sur un « produit ». Les professionnels qui travaillent avec les jeunes cherchent à développer des compétences transversales chez le jeunes (estime de soi, pouvoir faire des choix, pouvoir gérer sa consommation,...).

En 2013, deux projets, en particulier, ont généré des demandes assuétudes : le projet tabac du conseil provincial des jeunes, développé dans 10 écoles et la Table Ronde sur la réduction des risques en milieu festif.

A partir de ces demandes, des accompagnements mais aussi des temps de rencontres et des réunions spécifiques avec les directions PMS-PSE, le PAA-Bw met en évidence **divers besoins** des acteurs locaux. Ceux-ci sont détaillés dans les rapports d'activités du PAA-Bw.



## **3.1.2 Mission 2 : La diffusion de cette information**

La diffusion de l'information est assurée au CLPS-Bw via la plate-forme Internet Assuétudes et via l'organisation de temps de rencontres.

### **3.1.2.1. La plate-forme Internet assuétudes en lien à Projets Partagés**

#### **3.1.2.1.1. Plate-Forme web**

La Plate-forme Internet du PAA-Bw est un espace sur le site web du CLPS-Bw qui permet une diffusion d'informations vers les professionnels. Il s'agit d'informations relatives aux outils pédagogiques ; aux documents de références ; aux organismes ressources, et aux projets. En 2013, une page et une carte géographique ont été créés pour présenter les festivals de l'année dans le Brabant wallon <http://www.clps-bw.be/point-d-appui-assuetudes>.

#### **3.1.2.1.2. Projets Partagés**

Le PAA-Bw veille à y faire apparaître dans Projets Partagés (Cfr. 2.2.10) les projets réalisés par des acteurs du Brabant wallon. Le PAA-Bw va à la rencontre des promoteurs de projets « assuétudes » pour les inciter et les aider à compléter leurs projets sur la base de données d'expériences.

#### **3.1.2.1.3. Newsletter**

Le PAA-Bw veille à la diffusion des outils et activités ainsi qu'à la mise en avant de certaines actions locales et communautaires concernant les assuétudes via la newsletter du CLPS-Bw (Cfr. 1.1.3).

### **3.1.2.2. Organisation de temps de rencontres**

Les temps de rencontres visent à outiller et renforcer les compétences des professionnels qui souhaitent aborder les assuétudes avec les jeunes qu'ils accompagnent.

Ces ateliers et formations s'adressent à un large panel de professionnels : équipes PMS et PSE, éducateurs, enseignants, acteurs de l'aide à la jeunesse, de la santé mentale,... Ceci permet des croisements de points de vue et d'expériences, des rencontres et un renforcement des pratiques de réseaux.

En 2013, les temps de rencontres se sont construits sur base de demandes d'acteurs locaux ou communautaire ou dans l'objectif de lancer une dynamique autour d'un outil (Ex : Kottabos 2).

#### **3.1.2.2.1. Temps de rencontres : Ados, conso, médias**

Ce temps de rencontres a été proposé et co-construit par Univers santé et le CLPS-Bw le 25 juin suite à la publication de deux nouveaux outils : le court-métrage « A contre-pied » et le CD-ROM « les publicitaires savent pourquoi » par Univers santé. Ce temps de rencontre avait pour objectif de réfléchir aux pistes d'exploitation pour ces outils.

Dix-neuf professionnels issus de divers secteurs : PMS, PSE, AMO, Planning, Service jeunesse, Univers santé, ont participé à cette journée.

Les participants étaient satisfaits et intéressés par les thématiques de l'alcool et du développement de l'esprit critique face aux médias. Ils ont apprécié la découverte de nouveaux outils et la rencontre avec d'autres acteurs réseaux et inter-réseaux. Des pistes d'exploitation ont ensuite été reprises sur des fiches outils envoyées aux participants. Le travail sur l'influence des médias semble intéressant pour aborder les usages d'alcool. Le travail sur le développement de l'esprit critique pourrait être exploité pour d'autres thématiques.

### **3.1.2.2.2. Et toi t'en penses-quoi ?**

Ce temps de rencontres a été proposé à la demande des Services Infor Santé et Jeunesse et santé des mutualités chrétiennes le 17 octobre. Cette animation vient soutenir le nouveau site Internet [www.et-toi.be](http://www.et-toi.be) initié par les Mutualités Chrétiennes.

Réfléchi avec le CLPS-Bw, ce temps de rencontres avait pour but de présenter l'outil mais également un soutien à la technique d'animation des « frasbee ». Dix-sept professionnels issus de secteurs différents : PMS, PSE, AMO, CPAS, Infor Drogues,... ont participé à ce temps de rencontres.

Au terme du temps de rencontres, de nombreux professionnels ont adressé des demandes liées à la gestion de groupe, particulièrement par rapport à des thématiques qu'ils maîtrisent moins (vie affective et sexuelle, nouvelles technologies, assuétudes,...).

### **3.1.2.2.3. Formation à l'outil Kottabos 2**

Suite à l'acquisition du Kottabos 2, le CLPS-Bw a réfléchi à une dynamique pour diffuser l'outil sur le territoire du Brabant wallon. Une formation a été réfléchi par ces trois CLPS (et PAA), du Brabant wallon, de Huy-Waremme et du Luxembourg. Le Kottabos 2 aborde le processus de dépendance et vise à la fois un public « dépendant » avec une intervention « curative » et un public « non dépendant » avec un objectif de sensibilisation. Un travail autour du guide d'accompagnement a permis de centrer l'outil dans le champ de la promotion de la santé. Sept professionnels ont participé à cette formation : PSE, PMS, CPAS, IBSR. Des demandes ont été formulées pour des formations à l'outil par service.

L'outil a aussi été présenté au service de santé mentale de Wavre plus intéressé par le volet curatif.

En plus de ces trois temps de rencontres, une table ronde et un temps de rencontres sur la réduction des risques en milieux festifs ont été proposés par le PAA-Bw (Cfr. 3.1.4.1).

## **3.1.3. Mission 3 : La création ou le renforcement de réseaux**

Le PAA-Bw soutient les projets assuétudes des professionnels du Brabant wallon qui en font la demande, au travers d'accompagnements méthodologiques, de prêt de documentation ou encore via la participation et l'organisation de réunions. Certaines demandes émanent des acteurs locaux, d'autres d'acteurs spécialisés en matière de prévention des assuétudes.

### **3.1.3.1. Soutien de réseaux initiés par des acteurs spécialisés : dynamique de prévention et de réduction des risques en milieu festif en Brabant wallon**

Depuis plusieurs années, l'asbl Modus Vivendi et le CLPS-Bw reçoivent des demandes d'intervention et de tenue de stand en festival de la part d'acteurs du Brabant wallon pour aborder la réduction des risques avec les festivaliers. Modus Vivendi et le CLPS-Bw ne peuvent répondre à ces demandes, qui se situent hors de leurs missions.

Afin de mieux appréhender la problématique de la réduction des risques sur le territoire du Brabant wallon, le PAA-Bw est allé à la rencontre de nombreux acteurs de terrain (Univers Santé, AMO, PCS, maisons de jeunes,...) pour mieux cerner leur pratique en festival et réaliser une [cartographie](#) des festivals et des partenariats en Brabant wallon (Annexe 5).

## **Table Ronde sur la Réduction des risques en milieu festif en Brabant wallon – le 14/3**

L'objectif de cette table ronde était de créer un premier contact entre des acteurs locaux concernés par la question de la consommation en milieu festif en Brabant wallon et de poser les bases du développement de projets de réduction des risques.

La table ronde s'est déroulée en 3 parties.

- La matinée, consacrée à des exposés : la présentation de la Réduction des risques et de différents projets : « Drogues Risquer moins » de Modus Vivendi, Sex & co des plannings familiaux, « Safe Party » à Charleroi.
- Le temps de midi : consacré à la découverte des outils de Modus Vivendi mais également des acteurs de terrain, notamment Univers Santé et l'AMO de Jodoigne.
- L'après-midi axée sur les actions, projets et festivals en Brabant wallon ainsi que les facteurs qui favorisent ou freinent la mise en place de projet RDR.

Vingt-sept personnes ont participé à la Table Ronde. Elles venaient principalement d'AMO, des communes et du secteur jeunesse.

Globalement les participants étaient satisfaits de la Table Ronde. Ils ont apprécié le moment de rencontre et d'échanges sur ce qui se fait en Brabant wallon ainsi que les outils mis à disposition. Ils soulignent les difficultés de mettre en place le projet de Modus Vivendi bien qu'ils aient appréciés la présentation de leur projet. Sept organismes souhaitent constituer un groupe de travail sur la question.

Réunions de préparation : 29/1 ; 31/1 ; 6/2.

### **Groupe de travail RDR**

Suite à la table ronde et pour répondre à la demande exprimée, un groupe de travail sur la RDR en milieu festif a été organisé par le PAA-Bw.

Ce groupe de travail a réuni le 16 mai, 6 acteurs : AMO (4), Service jeunesse (1) et Modus Vivendi (1), essentiellement de l'est et du centre du Brabant wallon.

Lors de ce groupe de travail a été présentée, l'observation (voir point suivant) par Modus Vivendi du festival de l'Incrock et a été abordée la question de la réduction des risques en Brabant wallon. Les acteurs soulèvent leur difficulté quant à la RDR et sa conciliation avec la prévention.

Suite à l'observation de l'Incrock, les acteurs suggèrent d'investir l'ouest du Brabant wallon (« pas observé » en matière de festival) et notamment cafés et boîtes de nuit.

### **Observations en festival et questionnaire sur le paysage festif**

Parallèlement, Modus Vivendi a voulu tester l'intérêt de la prévention des risques en milieu festif en se rendant en festival pour « observer » les consommations et comportements des festivaliers.

Quatre festivals ont été « observés », l'Incrock (Incourt), le Wacolor (Wavre), Le Massif (Braine-l'Alleud), la Goa (Grez-Doiceau) ainsi qu'une free party.

L'observation consistait à faire remplir des questionnaires aux festivaliers ainsi qu'à organiser un focus group avec plusieurs d'entre eux.

Parallèlement, Modus Vivendi a fait circuler auprès des acteurs par l'intermédiaire du PAA-Bw, un questionnaire destiné aux jeunes pour mieux cerner leur habitudes de sorties en Brabant wallon de septembre à décembre. Les résultats des observations et questionnaires font l'objet d'un temps de rencontres en 2014.

#### **3.1.3.2. L'accompagnement de demandes « assuétudes »**

L'accompagnement des nombreuses demandes concernant les assuétudes se fait de manière à assurer aussi la mission de mise en réseau. En effet, au travers de rencontres individuelles ou autour

d'un projet le PAA-Bw fait des liens vers d'autres acteurs et d'autres projets. Les temps de rencontres suscitent aussi de nouvelles demandes.

Voici un exemple de projet accompagné par le PAA-Bw en 2013.

### **Le projet tabac du Conseil provincial des jeunes**

Initié en 2012 et concrétisé de janvier à mai 2013, ce projet qui a débouché sur 10 projets indépendants, a nécessité un investissement conséquent du PAA-Bw, mais également des acteurs scolaires (écoles, PMS, PSE) d'une bonne partie du Brabant wallon.

Depuis 2001, la Province du Brabant wallon dispose d'un **Conseil provincial des jeunes** regroupant 18 adolescents âgés de 12 à 16 ans, élus démocratiquement pour une période de deux ans.

Sensibles au fait que beaucoup de jeunes de leur âge fument, les jeunes conseillers de la commission « santé » du Conseil ont souhaité organiser un projet dans les écoles secondaires du Brabant wallon pour informer les jeunes des dangers liés au tabac. Les conseillers ont décidé de cibler pour le projet, les jeunes de 2ème et 3ème secondaire.

Le conseil a souhaité suivre la même démarche que celle développée lors d'un projet sur la vie affective et sexuelle accompagné par le CLPS-Bw en 2009. Celle-ci consistait à travailler des thématiques identifiées par les conseillers sous forme de saynètes par la ligue d'improvisation.

Une information, un échange avec les jeunes et un accompagnement par des acteurs spécialisés complétait ensuite les saynètes. Le conseil a fait appel au Fonds des Affections Respiratoires (FARES) via le PAA-Bw.

Pour chaque école l'animation comprenait deux temps :

- 12 saynètes jouées par les comédiens de l'asbl Improvisation.be autour des 4 thématiques définies par les jeunes conseillers avec le FARES.
- Animations/débats dans les classes avec le FARES, les équipes PMS et PSE et les acteurs scolaires.

Les saynètes et animations ont évolué au cours de temps, bénéficiant de l'expérience des écoles précédentes.

Une évaluation a été réalisée auprès des élèves, des professionnels et avec le FARES. Les diverses évaluations montrent que la dynamique de projet dans l'école a été appréciée par la majorité des acteurs.

Suite aux projets, quelques écoles ont poursuivi des activités sur le tabac durant l'année, notamment pour le 31 mai, journée nationale sans tabac. D'autres ont choisi de viser une sensibilisation vers les adultes de l'école. Dans le cadre du projet un outil pédagogique « phrases, jeunes et tabac » a été construit sur base de phrases relevées par les jeunes lors d'animation du FARES. Cet outil a été mis en page par le PSE provincial. Il est désormais disponible au CLPS-Bw et sur son site.

Dans une des écoles participantes, le FARES a proposé aux professionnels un module sur la gestion du tabac à l'école.

Le projet du conseil provincial des jeunes est disponible dans Projets Partagés : <http://www.clps-bw.be/experience-decrire?experiencePk=144>.

**L'intervention du PAA-Bw** s'est située au niveau de l'accompagnement méthodologique du projet (avec soutien logistique et documentaire) et du soutien du travail de réseau entre les professionnels.

Par exemple :

- Coordination et diffusion de l'information vers les équipes PMS et PSE et le FARES ;
- Coordination des réunions de préparation et d'évaluation ;
- Participation à la plupart des réunions de participation, évaluation et présence le jour de l'animation pour gérer les imprévus ;
- Mise en œuvre et construction par l'ensemble des partenaires du projet ;
- Soutien logistique (canevas et PV des réunions de préparation, canevas des réunions d'évaluation, construction du questionnaire d'évaluation) ;

- Réalisation d'une évaluation globale du projet.

Réunions de préparation et d'évaluation avec l'ensemble des acteurs : 17/1 et 25/4

Réunion de préparations, participation et évaluation pour les 10 écoles : 10/1 ; 14/1 ; 25/1 ; 30/1 ; 31/1 ; 1/2 ; 5/2 ; 8/2 ; 21/2 ; 25/2 ; 26/2 ; 7/3 ; 11/3 ; 12/3 ; 20/3 ; 22/3 ; 27/3 ; 28/3 ; 17/4 ; 18/4 ; 26/4.

Evaluation avec le FARES : 8/5

### **3.1.3.3. Participation au réseau local**

#### **Le Réseau Assuétudes de la Plate-forme de santé mentale (ASARBW)**

La Plate-forme de Santé Mentale s'est vue octroyer par la Région wallonne la mission d'organiser un Réseau Assuétudes pour les organismes de prise en charge. Dans le cadre de réunions et d'échanges d'informations, le PAA-Bw s'intègre à ce réseau où participent des nombreux acteurs issus de la prévention.

Le CLPS-Bw/PAA-Bw voyant sa place en tant qu'ambassadeur de la promotion de la santé, fait partie de l'Assemblée générale d'ASARBW depuis juin 2012 en tant que membre invité.

Réunions AG : 19/2 ; 9/7.

### **3.1.3.4. Participation aux réseaux communautaires**

#### **3.1.3.4.1. InterPAA :**

Afin de réfléchir collectivement à des préoccupations communes aux différents Points d'Appui Assuétudes, de développer des synergies entre services et de favoriser le travail en concertation, les 10 chargés de projets des Points d'Appui Assuétudes constituent un Inter-Point d'Appui. La communication, l'évaluation et l'accompagnement de projet sont des aspects discutés dans le réseau.

Cinq réunions d'InterPAA ont eu lieu en 2013 : ½ ; 19/4 ; 17/6 ; 30/9 ; 14/11.

A côté de l'InterPAA, le PAA-Bw a eu des contacts particuliers avec certains chargés de projets PAA des autres CLPS autour de projets communs.

#### **3.1.3.4.2. Groupe UPTIC (Usage problématiques des nouvelles technologies de l'information et de la communication) :**

De 2009 à 2011, le PAA-Bw a participé à ce réseau du CRéSam proposé aux professionnels du curatif et de la prévention autour des nouvelles technologies. Après une interruption en 2012, le groupe a repris en 2013. Les institutions membres présentent leurs activités liées aux nouvelles technologies. Lors de l'une de ces réunions le PAA-Bw a présenté le travail des CLPS en collaboration avec le PAA de Namur et de Charleroi.

Réunions : 19/9 ; 28/11

### **3.2 Le point d'appui aux écoles en matière de généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (PA EVRAS)**

Depuis l'année scolaire 2012-2013, une modification décrétole fait de l'EVRAS une des missions de l'école.

Et afin de garantir à chaque élève le droit à l'information et à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, un protocole d'accord entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) en milieu scolaire met en place un dispositif visant à sa généralisation dans les écoles secondaires. Ce dispositif comprend notamment la mise en place de 10 Points d'appui EVRAS, au sein des CLPS.

Les missions des points d'appui EVRAS consistent, en concertation avec tous les acteurs concernés, à :

1. Articuler et concerter aux différents niveaux territoriaux;
2. Réaliser un état des lieux des ressources EVRAS et des besoins des écoles en matière d'EVRAS ;
3. Mettre à disposition des acteurs de terrain (écoles et autres milieux de vie des enfants et des jeunes) des ressources : outils pédagogiques et méthodologiques, campagnes, répertoires, formations, animations, etc. ;
4. Sensibiliser et encourager la mise en œuvre de l'EVRAS dans les écoles et dans les différents milieux de vie via :
  - la mise en œuvre d'une concertation entre les acteurs impliqués dans l'EVRAS ;
  - l'organisation de rencontres et de formations spécifiques en fonction des attentes formulées par les acteurs.

Travail mené en 2013 dans le cadre des différentes missions:

- Articuler et concerter aux différents niveaux territoriaux

Afin de réfléchir l'implémentation « générale » des Points d'Appui EVRAS, plusieurs rencontres ont été organisées en 2013 :

- Echanges entre clps et avec le cabinet. Ces temps de réunion menés lors des interclps visaient à circonscrire les missions du futur point appui EVRAS. Ils ont permis de clarifier le nombre d'implantations scolaires sur chaque territoire des CLPS, de limiter dans un premier temps les actions aux écoles secondaires et de définir les écoles secondaires prioritaires.
- Réunions avec les Fédérations de plannings. Trois réunions se sont tenues avec les 4 fédérations de plannings familiaux pour définir la collaboration entre les CLPS et les Fédérations : éclaircir le rôle des CLPS de manière générale et dans le cadre du PAEVRAS ; réfléchir à la communication vers les centres de plannings familiaux au sujet des nouvelles missions ; échanger autour de la récolte d'informations sur les besoins des écoles et sur les ressources existantes en matière d'EVRAS ; communiquer autour de l'état d'avancement des concertations locales.
- Echanges avec la Fédération laïque des plannings familiaux (FLCPF). La FLPL organise une formation destinée aux directions d'école. Les CLPS ont été interpellés pour préparer ces journées de formation décentralisées qui auront lieu en 2014.

- Réaliser un état des lieux des ressources EVRAS et des besoins des écoles en matière d'EVRAS

Cet état des lieux concerne et concernera les ressources documentaires et humaines, et les besoins des acteurs.

- Le réseau des documentalistes des CLPS travaille depuis octobre 2013 à une liste complète des outils présents dans les CLPS en matière d'EVRAS, et à un second document, référentiel commun des outils qui semblent les plus demandés et/ou pertinents sur ces questions.
  - Rencontre avec le service UCL Reso-doc : les CLPS ont fait appel au service documentaire de l'UCL afin d'obtenir un recueil documentaire et un dossier technique en vue de préparer l'état des lieux des besoins des acteurs.
  - Rencontre avec le service SIPES afin d'échanger sur cette mission et de réfléchir à l'articulation des activités 'points d'appui' (CLPS) et 'évaluation de processus' (SIPES)
  - Depuis janvier 2014, un groupe de travail entre CLPS se réunit afin de définir les modalités de l'état des lieux des « ressources humaines ». Un second groupe s'attachera ensuite à la réflexion concernant l'état des lieux des besoins.
- Mettre à disposition des acteurs de terrain (acteurs locaux, écoles et autres milieux de vie des enfants et des jeunes) des ressources : outils pédagogiques et méthodologiques, campagnes, répertoires, formations, animations, etc.)
- La brochure réalisée par la plateforme liégeoise de promotion de la santé « L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle à l'école » a été diffusée auprès des PMS, PSE et plannings.
  - Régulièrement, des outils, temps de rencontre,... en matière de vie affective et sexuelle sont présentés/proposés dans notre newsletter.
- Sensibiliser et encourager la mise en œuvre de l'EVRAS dans les écoles et dans les différents milieux de vie via :
- la mise en œuvre d'une concertation entre les acteurs impliqués dans l'EVRAS ;
  - l'organisation de rencontres et de formations spécifiques en fonction des attentes formulées par les acteurs.
- Le 25 novembre 2013 a eu lieu une concertation entre PSE, PMS et plannings familiaux concernant la généralisation de l'EVRAS dans les écoles secondaires. Cette rencontre visait à soutenir la rencontre et la connaissance entre ces différents acteurs, à présenter le protocole d'accord et à recueillir les réflexions, besoins, ressources....
  - Le CLPS-Bw développe depuis plusieurs années des contacts réguliers avec les plannings, PSE et PMS dans le cadre des concertations et temps de rencontre. En particulier, le CLPS-Bw participe à la concertation inter-plannings du Brabant wallon, coordonne la journée SIDA.... Ces rencontres et concertations se sont poursuivies en 2013 (Cfr.2.2.6).
  - Divers accompagnements concernent la vie affective et sexuelle dans les écoles secondaires. En particulier en 2013, le CLPS-Bw a accompagné différents PSE, PMS et plannings dans l'élaboration de leurs projets de centres.

## **4. Favoriser l'émergence et le développement de projets locaux en faveur de la promotion de la santé**

### **4.1. Offrir un accompagnement au développement de projets de type méthodologique, documentaire en fonction des besoins des professionnels.**

L'offre de services du CLPS-Bw évolue au cours du temps pour s'adapter aux réalités locales exprimées, observées ou pressenties. L'accompagnement méthodologique des professionnels de terrain constitue une part très importante du travail mené par l'équipe du CLPS-Bw. Ces accompagnements visent à soutenir un professionnel, une équipe, un groupe de partenaires dans un projet de promotion de la santé. L'ouverture et l'appropriation des concepts et stratégies de promotion de la santé guide le travail de soutien de ces professionnels. Au départ d'une idée, d'un objectif, d'un défi... le projet va se structurer, prendre forme et vie.

Cet accompagnement prend diverses formes :

#### ❖ Aide documentaire

Elle concerne la majorité des demandes formulées au CLPS-Bw. Elles arrivent soit dans un objectif de recherche d'outils pour mener une animation, soit elles complètent et s'intègrent dans un accompagnement méthodologique.

#### ❖ Aide logistique

Distribution de brochures, fourniture de listings, il s'agit de demandes souvent liées à des accompagnements documentaires.

#### ❖ Appui méthodologique

L'aide méthodologique ouvre la réflexion ou le projet naissant aux concepts de promotion de la santé. L'intervention se fonde sur l'étude et l'analyse de la demande. Cette analyse tient compte des besoins du promoteur et de son public, de ses objectifs, des chemins à emprunter pour y accéder (les stratégies), des actions à planifier, des enjeux, des ressources possibles ou existantes, des changements attendus au terme du projet. Il s'agit d'accompagner le promoteur du projet dans sa démarche en lui offrant un regard extérieur, des outils méthodologiques ; un élargissement du champ de réflexion aux déterminants de la santé ou à certains aspects plus spécifiques ; une recherche approfondie de documents, ressources et/ou la mise en relation avec d'autres porteurs de projets. Sur base d'une demande individuelle ou portée par une institution, le CLPS-Bw peut également proposer une réponse collective telle qu'une formation, un groupe de travail, un temps de rencontres.

Le travail d'accompagnement se fait dans une perspective de création ou de renforcement des collaborations et du travail en réseau. Cela se concrétise de diverses manières :

la recherche d'initiatives similaires sur un sujet menées ici ou ailleurs (qui permettent de créer des liens et la conjonction des idées) ; la recherche de partenaires ou personnes ressources au sein du même secteur ou dans d'autres secteurs ; la participation, ou la coordination d'un réseau.



### **4.1.1. Quelques exemples d'accompagnements illustrant la variété des problématiques, des secteurs et des questionnements**

#### **4.1.1.1. Accompagnement du diagnostic d'Ottignies – Louvain-la-Neuve sur les inégalités sociales en santé**

Depuis 2010, le CLPS-Bw accompagne la Cellule de Développement Communautaire d'Ottignies – Louvain-la-Neuve (CDC) dans les projets qu'elle développe dans les quartiers d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Depuis début 2013, dans le cadre de l'enveloppe dégagée par la Fédération Wallonie Bruxelles en matière de réduction des inégalités sociales de santé, la Cellule de Développement Communautaire a mené, en collaboration avec de nombreux intervenants professionnels locaux et le soutien des élus de la ville, un **diagnostic** en lien avec les **inégalités sociales de santé**. La Maison Médicale Espace Santé et le CLPS-Bw sont partenaires de la CDC pour ce projet.

Ces services ont rencontré, en 2013, 6 groupes d'usagers de différentes structures partenaires (deux groupes de Lire et Ecrire, un groupe du service d'insertion du CPAS, un groupe de patients de la maison médicale rencontrant des problèmes d'alcoolisme ou de dépendance, un groupe de femmes d'origine immigrée, et un groupe de la régie de quartier), constitués par des personnes disposant de moins de ressources socioculturelles et socio-économiques, mais aussi certains habitants plus isolés, peu en contact avec les institutions locales, et peu enclins à s'engager dans des dynamiques collectives.

L'objectif de ces rencontres est de mieux comprendre leur perception du bien-être, ce qui l'influence et ce qui peut l'améliorer, et de pouvoir construire ensemble des perspectives communautaires ou collectives. A moyen terme, l'objectif est également de pouvoir relayer ces informations aux différents acteurs de la commune afin qu'ils puissent en tenir compte dans leurs actions et décisions. Deux rencontres avec chacun des groupes ont été menées. La première était centrée sur 'ce qui est important pour mon bien-être', et la seconde sur 'ce que je/nous pouvons faire pour améliorer notre bien-être.

Le CLPS-Bw a accompagné ce projet à plusieurs niveaux :

- Participation aux réunions de pilotage du projet (avec la Maison Médicale Espace Santé et la CDC);
- Co-construction des outils pour le diagnostic : canevas de rencontre pour les entretiens collectifs, co-construction d'un photolangage 'pluriel' (permettant l'expression autour de tous les déterminants de la santé) pour faire émerger les représentations des personnes;
- Participation à l'animation des groupes d'habitants;
- Participation au groupe de réflexion concernant les entretiens individuels dans le quartier de la Chapelle aux Sabots;
- Préparation, participation et animation de certains moments entre professionnels d'Ottignies-Louvain-la-Neuve autour des inégalités sociales de santé.

#### **4.1.1.2. Accompagnement dans le cadre de projets communaux visant à réduire les inégalités sociales en matière de santé**

Pour donner suite aux appels à projets communaux des années 2010, 2011 et 2012 visant à réduire les inégalités sociales en matière de santé, la Ministre de la santé de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Fadila Laanan, a décidé en juin 2013 de consacrer une enveloppe de 150.000€ à cette thématique. Avec ce financement, la Ministre a souhaité encourager les communes et CPAS à intégrer la promotion de la santé dans les priorités de leurs politiques communales. Les trois thématiques prioritaires étaient en 2013 la promotion des attitudes saines, la consommation responsable d'alcool et la promotion d'un cadre de vie favorable à la santé.

55 projets ont été déposés pour l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En Brabant wallon, 12 projets ont été rentrés et 10 ont reçu un subside. Le CLPS-Bw a accompagné la plupart de ces projets dans leur réflexion et rédaction. Quatre d'entre eux reçoivent un soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la quatrième année consécutive et plusieurs pour la seconde année, ce qui ancre dans la durée les dynamiques mises en place.

L'accompagnement de ces projets demande un investissement important pour le CLPS-Bw : accompagnement à l'élaboration et la structuration des projets, à l'évaluation des projets en cours et autour de l'aide à la rédaction des dossiers. Le CLPS-Bw accompagne également la mise en œuvre et le développement concret de ces projets au-delà de la période de conception et d'écriture.

Ces quatre appels à projets communaux successifs ont vraiment permis au CLPS-Bw d'initier et d'ancrer des collaborations avec les communes et CPAS, qui sont des espaces privilégiés pour promouvoir la santé des personnes là où elles vivent.

#### **4.1.1.3. Accompagnement du Val des Coccinelles et d'autres acteurs sur la question du handicap**

En 2012, le directeur du Val des Coccinelles a fait appel au CLPS-Bw pour un accompagnement de leur travail dans ses liens à la santé. Le Val des Coccinelles a comme projet d'accompagner des adultes handicapés mentaux légers à modérés dans leurs projets de vie. Il offre à ces adultes l'accès à la location d'un logement individuel ou de couple, lié à un soutien au projet de vie. Les professionnels du Val des Coccinelles souhaitent travailler les questions de santé avec leur public, et en particulier celles liées à la prise de risque par rapport aux traumatismes et accidents, à l'alimentation (en cas de maladie, pathologie), à la vie affective et sexuelle, à la communication sur les réseaux sociaux (et la vulnérabilité de ce public), à la consommation d'alcool, à l'hygiène. 5 temps de travail ont été organisés en 2013. Dans une optique de promotion de la santé, les stratégies participatives et d'empowerment ont été au cœur des échanges. Elles posent notamment question en termes de positionnement des professionnels et de l'institution par rapport à la personne porteuse de handicap et par rapport à sa famille.

Ces questions ont aussi été discutées lors de temps de rencontres (et notamment ceux sur l'hygiène (Cfr.4.2.1) en présence d'autres professionnels qui accompagnent des personnes porteuses de handicap : en institution ou en enseignement spécialisé (professionnels de l'école ou des équipes PSE-PMS).

#### **4.1.1.4. Accompagnement autour des seniors**

L'asbl Respect Seniors a adressé une demande au CLPS-Bw en vue de créer un outil de prévention de la maltraitance des personnes âgées. Cet outil s'inscrit dans la dynamique 'Penser plus tôt à plus tard' initiée par la Fondation Roi Baudouin voulant stimuler le dialogue intergénérationnel et favoriser une 'préparation positive' du deuxième projet de vie.

Respect Seniors étant une asbl active sur l'ensemble du territoire de la Région Wallonne, le CLPS-Bw a sollicité les collègues du CLPS de Namur pour un accompagnement conjoint de cette demande et de cette association dont le siège est à Namur.

Différentes rencontres ont eu lieu en 2013 pour préciser l'objectif de l'outil, le public à qui il est destiné, le contexte d'utilisation et la méthode pour le développer. Cet accompagnement se poursuivra en 2014 à la demande du groupe porteur du projet chez Respect Seniors. Différents outils du Centre de Documentation, visant la prévention d'autres problématiques pour d'autres publics, ont été prêtés pour « inspirer » les promoteurs de ce projet.

#### **4.1.1.5. Accompagnement autour des projets de soins à domicile**

Le Lion Solidaire est un service bénévole d'aidants à domicile mis en place par les Mutualités chrétiennes. Il a fait appel au CLPS-Bw pour réfléchir, au terme de sa première année de

fonctionnement, à l'évaluation du projet. Ce soutien méthodologique a débuté fin 2012 et s'est poursuivi en 2013. Cet accompagnement a donné naissance à une base de données informatisées permettant au Lion Solidaire d'inscrire les demandes et d'en suivre l'évolution, outil indispensable pour évaluer leur projet. Un travail d'évaluation des partenariats a également permis d'identifier les partenariats à initier, à redéfinir ou à renforcer.

#### **4.1.1.6. Accompagnement des professionnels de l'Accueil Temps Libre**

De plus en plus de demandes provenant du secteur de l'accueil temps libre – extrascolaire parviennent au CLPS-Bw. A titre d'exemples pour cette année :

- L'accompagnement des coordinatrices Accueil Temps Libre (ATL) de Perwez concernant la difficulté pour les accueillant(e)s de rester dans une approche positive et stimulante de l'enfant lorsqu'il ne 'satisfait pas' aux attentes ou aux règles établies;
- L'accompagnement de la coordinatrice ATL d'Incourt dans le cadre sa réflexion pour l'appel à projets provincial sur la thématique de l'alimentation et des circuits courts;
- L'animation, en collaboration avec la Maison du Développement Durable, d'une matinée avec les ATL de l'ISBW (Intercommunale Sociale du Brabant wallon) sur les liens entre l'homme et la terre, au départ du kit « Nourrir la terre »;
- Dans le cadre du projet d'amélioration du climat scolaire, le secteur de l'ATL était très régulièrement représenté lors des concertations;
- Participation du CLPS-Bw à une coordination ATL de l'ISBW pour réfléchir ensemble aux difficultés rencontrées dans le cadre du projet d'amélioration du climat scolaire.

#### **4.1.1.7. Différentes demandes et accompagnements autour du kit « Nourrir la terre »**

En 2012, le kit pédagogique « Nourrir la terre » a été réalisé par la Maison du Développement Durable et le CLPS-Bw, en collaboration avec Scienceinfuse. Ce kit propose au travers de différentes activités, de redécouvrir les liens réciproques qui unissent la terre et l'homme et de redécouvrir la capacité d'agir de chacun par rapport à ces questions. Il vise à aborder ces sujets dans une approche globale, soutenant la participation du public, et à rendre accessible à tous cette thématique jusqu'ici réservée aux initiés.

Le dossier pédagogique 'Nourrir la terre' est disponible en ligne sur les sites du CLPS-Bw, de la MDD et de l'asbl Scienceinfuse. <http://www.clps-bw.be/sante-environnement/Fiches%20Aline%20site.pdf>

Le kit propose des animations/outils divers et variés pour aborder la thématique avec un public d'enfants, jeunes ou adultes. Il avait déjà été présenté à plusieurs reprises et fait l'objet de différentes demandes en 2012, et a continué à vivre en 2013.

Il a été emprunté 12 fois au CLPS-Bw, 10 fois à la Maison du Développement Durable, et 3 fois à Sciences Infuses. Certains de ces emprunts ont un effet démultiplicateur puisqu'il s'agit d'institutions elles-mêmes en contact avec un public de professionnels ou d'habitants : Vent Sauvage, ATD Quart Monde...

D'autre part, la Maison du Développement Durable a régulièrement animé cet outil, et le CLPS-Bw a accompagné certains porteurs de projets dans leur utilisation de l'outil. Le CLPS-Bw et la Maison du Développement Durable ont également présenté l'outil Nourrir la terre et fait vivre certaines de ses animations lors d'une journée organisée par l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon à l'attention des accueillants temps libres (accueil extra-scolaire) (Cfr. 4.3.6.) .

Finalement, un bilan de l'utilisation du kit mené entre partenaires a permis d'améliorer ou ajouter certains outils.

#### **4.1.2. L'accompagnement des équipes PSE-PMS dans le cadre de leurs activités de promotion de la santé**

Le CLPS-Bw réalise un travail d'accompagnement des intervenants de la santé à l'école par :

- Des accompagnements individuels ou d'équipe (exemple Cfr. 4.1.2.2) ;
- Le soutien du travail en réseau par la mise en lien avec d'autres acteurs de la santé à l'école (exemple Cfr. 4.1.2.1.), ou avec des acteurs d'autres secteurs, selon les thématiques abordées ;
- La mise à disposition d'informations utiles pour les services PSE et PMS via son site Internet (plateforme « santé à l'école ») et via les newsletters, notamment en se faisant le relais des campagnes d'information et de sensibilisation ;
- L'organisation de temps de rencontres.

##### **4.1.2.1. Réunions des directions PSE/PMS**

Suite aux nombreux accompagnements réalisés dans le cadre de la santé à l'école, le CLPS-Bw a souhaité proposer aux responsables des services PSE et des centres PMS des 3 réseaux, une plateforme de rencontres et d'échanges commune. Celle-ci se réunit deux fois par année, et permet de développer des synergies.

La rencontre des responsables de ces services permet de cerner ensemble l'évolution des demandes qu'ils reçoivent, des difficultés ou thématiques émergeant dans les écoles, et d'envisager la collaboration entre ces services et le CLPS-Bw pour rencontrer au mieux ces besoins. Au cours de l'année 2013, deux réunions ont été organisées : les 24/01 et 25/10.

Divers axes de travail ont été discutés : les temps de rencontres déjà réalisés et en construction, le projet « harcèlement », les projets de services et de centres.

Lors de ces réunions, le CLPS-Bw collecte les besoins et attentes des équipes via leurs responsables, et évalue la synergie de l'offre proposée par le CLPS-Bw avec ceux-ci.

##### **4.1.2.2. Exemple d'accompagnement méthodologique**

Le CLPS-Bw a choisi de privilégier le travail et la collaboration avec les services de promotion de la santé à l'école et d'associer ces services lorsqu'une demande émane directement d'un membre d'une équipe éducative. Le CLPS-Bw a accompagné près de 70 demandes formulées par des PSE ou PMS sur l'année 2013 (Cfr.4.1.3.), qu'elles soient documentaires ou méthodologiques. Ce sont ces services qui font le plus appel au CLPS-Bw parmi l'ensemble des demandes formulées.

En 2013, l'accent a été mis sur l'accompagnement de projets de services ou de centres : par exemple, un centre PMS du réseau libre a contacté le CLPS-Bw pour obtenir une aide à l'évaluation du projet de centre.

Suite à cela, le CLPS-Bw a accompagné la directrice à la construction d'un temps de travail avec l'équipe pour fixer des objectifs et priorités du centre, de façon à clarifier l'offre de service de celui-ci. Différentes réunions ont eu lieu durant l'année. Ce travail se poursuit en 2014.

Dans cette lignée, le CLPS-Bw accompagne également les services PSE qui le souhaitent dans l'évaluation du projet de service 2008-2013, et dans l'élaboration du projet de service 2014-2020.

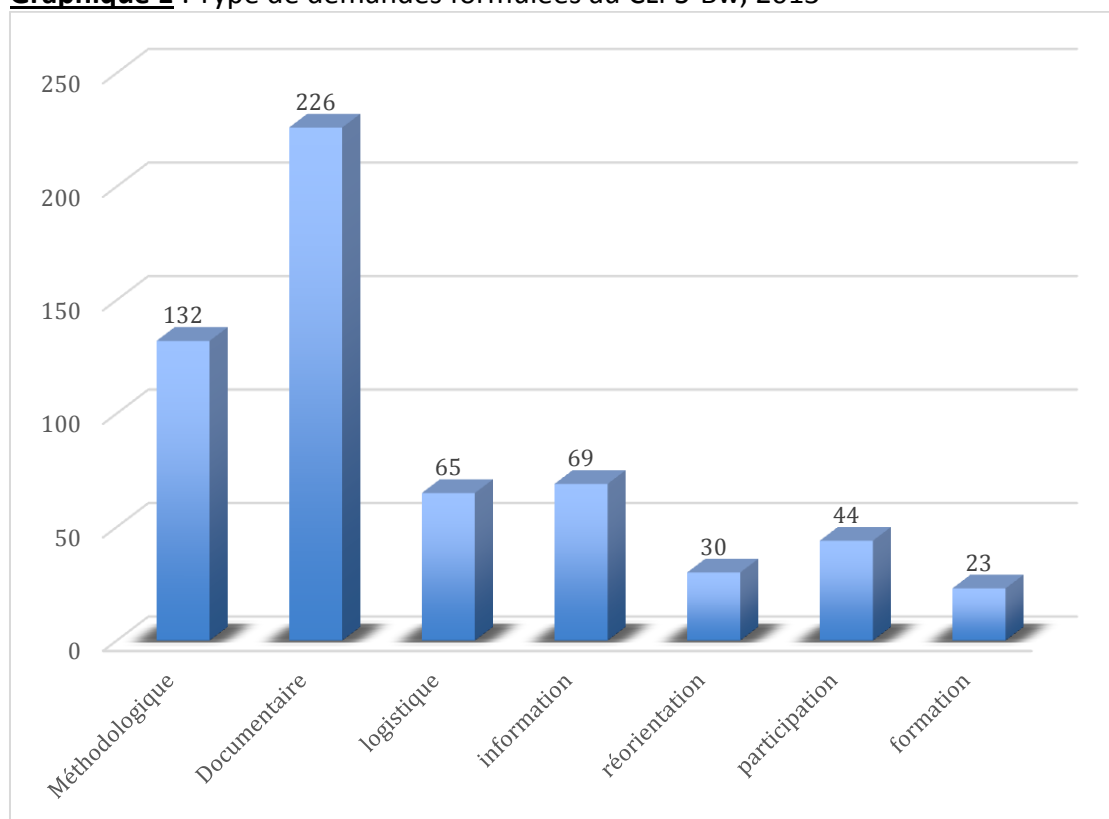
Cet accompagnement peut prendre la forme d'une aide méthodologique au responsable du service, ou d'une animation de réunion avec l'équipe pour dégager les axes prioritaires par exemple.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet de service, il s'agit essentiellement d'une aide à la fixation des axes prioritaires de l'équipe, de la façon d'opérationnaliser et d'évaluer ceux-ci.

#### **4.1.3. Bilan des demandes formulées au CLPS-Bw en 2013**

En 2013, le CLPS-Bw a accompagné 381 demandes. Ce nombre est stable par rapport à 2012 (381 demandes).

**Graphique 1** : Type de demandes formulées au CLPS-Bw, 2013



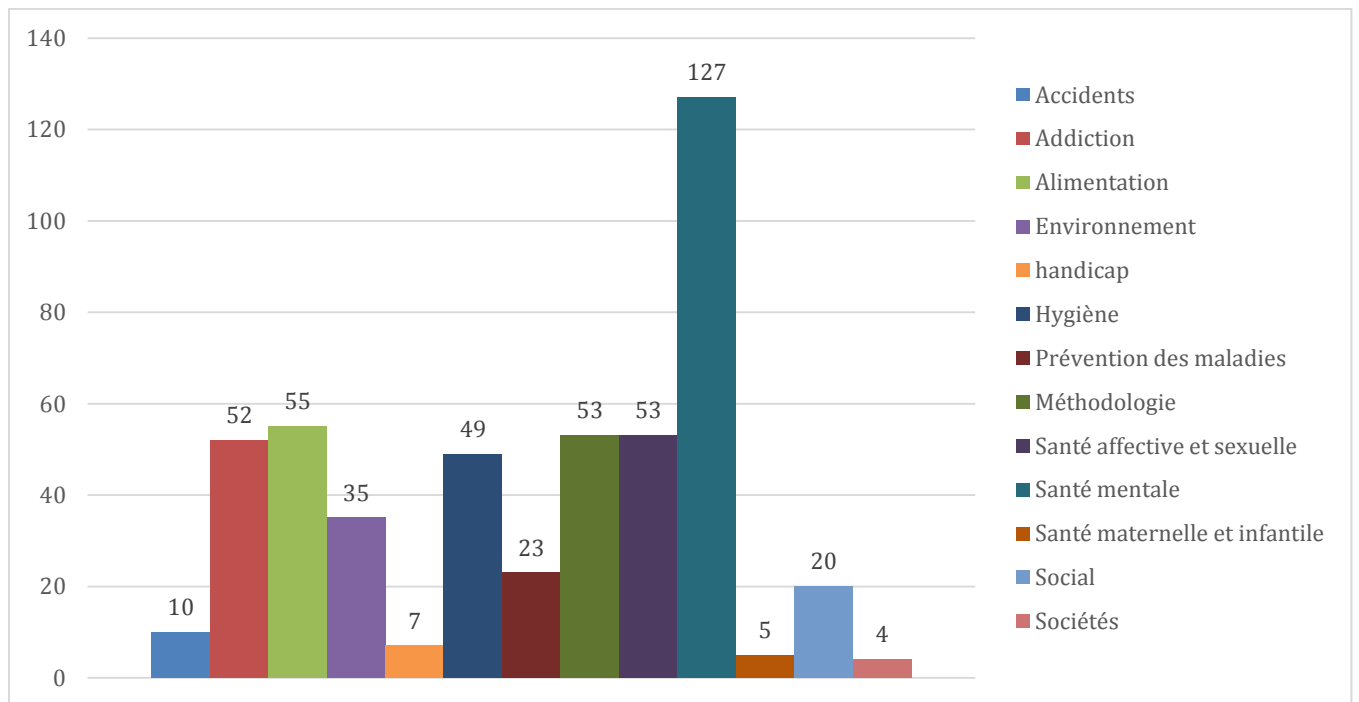
La majorité des demandes initiales sont documentaires et/ou méthodologiques. 60% des demandes sont des demandes documentaires et 35% sont des demandes méthodologiques, ce qui est une augmentation par rapport à 2012 (107, contre 132 demandes). Les demandes sont souvent mixtes : méthodologique et documentaire, documentaire et logistique. Certaines demandes ont été initiées en 2012 et se sont poursuivies en 2013. D'autres sont toujours en cours en 2014. Parmi les demandes méthodologiques, on observe depuis trois ans, des demandes d'aide pour l'obtention de subsides qui font notamment suite aux appels à projets sur les inégalités sociales de santé initiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les demandes d'information peuvent concerner des informations dont le CLPS-Bw dispose ; d'autres, au contraire demandent des recherches particulières. Les demandes de réorientation sont soit des demandes provenant d'un professionnel installé sur un autre territoire, soit des demandes qui élargissent le partenariat, soit des demandes qui ne concernent pas l'offre de service du CLPS-Bw.

En 2013, on observe une augmentation importante des demandes de participation (4 à 11 %). Ceci s'explique en partie par la demande de participation aux activités dans le projet du conseil provincial des jeunes (10 projets) et dans le soutien aux écoles pour le projet d'amélioration du climat scolaire et prévention du harcèlement (25 projets). Ce dernier projet a également contribué à une plus forte demande de formations au CLPS-Bw.

Au cours des années, la demande méthodologique évolue également souvent vers des participations où le CLPS-Bw est amené à animer des équipes ou groupes de travail pour réfléchir les objectifs, actions, valeurs,... qui sous-tendent les interventions.

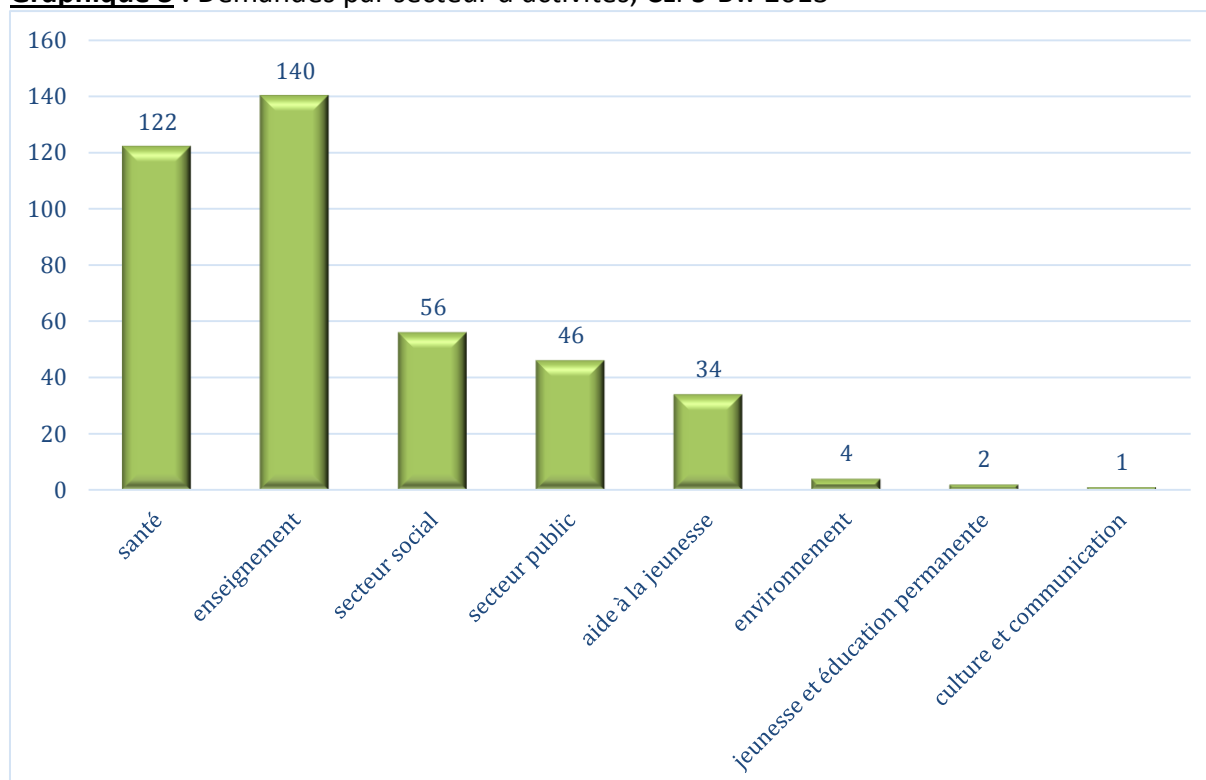
**Graphique 2** : Demandes formulées par thématique, CLPS-Bw 2013



Les demandes formulées au CLPS-Bw sont souvent multithèmes, à l'image une approche globale de la santé. La majorité des demandes en 2013 concernent la thématique « santé mentale », suivies des thématiques « alimentation » (14,5%), méthodologie (14%) et vie affective et sexuelle (14%), « addiction » (13,5%) et hygiène (13 %).

En 2013, une demande sur trois concerne la santé mentale (contre 1 sur 5 en 2012). La santé mentale reprend des projets liés au développement des compétences psychosociales (estime de soi, confiance, construction de soi, etc.) mais aussi la prévention du harcèlement à l'école. Cette thématique proposée aux acteurs du Brabant wallon par le CLPS-Bw en 2013 a rencontré un grand succès auprès de ceux-ci.

**Graphique 3** : Demandes par secteur d'activités, CLPS-Bw 2013



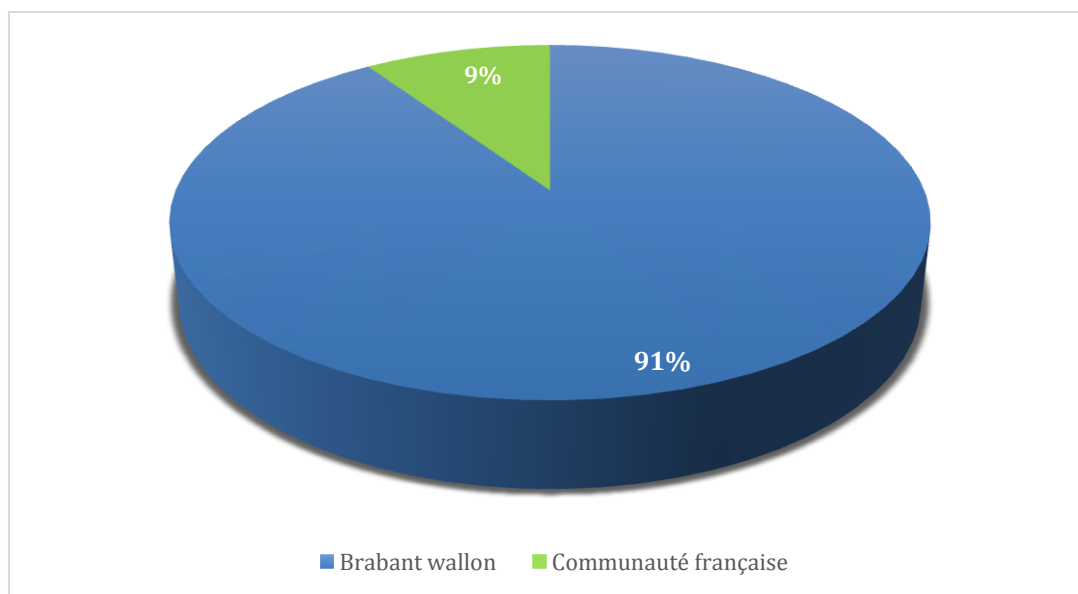
Les secteurs d'activités « enseignement » et « santé » restent les secteurs qui font le plus appel au CLPS-Bw en 2013, largement représentés respectivement par les équipes PMS (assimilés au secteur de l'enseignement) et PSE (assimilés au secteur de la santé). En 2013, la majorité des demandes proviennent du secteur « enseignement », ce qui est une première dans l'histoire du CLPS-Bw. Le CLPS-Bw n'a jamais autant travaillé avec les écoles qu'en 2013, notamment en s'adressant directement à elles pour le projet d'amélioration du climat scolaire et de prévention du harcèlement. Il est important de noter que les demandes scolaires de 2013 réunissent un large partenariat où sont associés : écoles, équipes PMS et PSE, communes, AMO, etc.

Les demandes provenant des secteurs « social », « public », et « aide à la jeunesse » restent importantes.

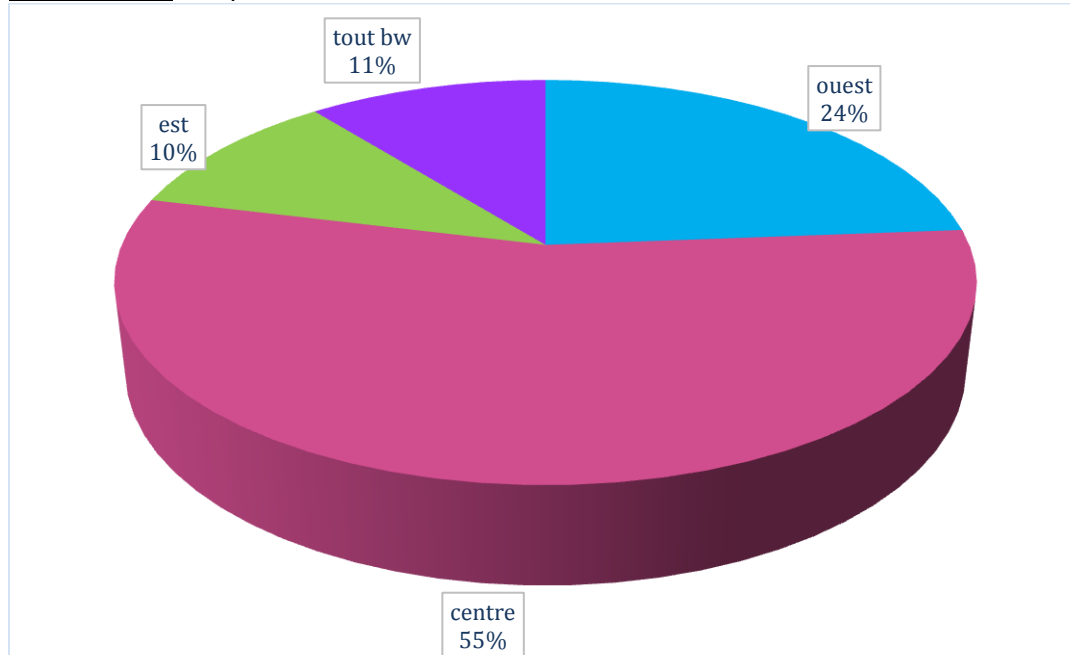
**Tableau 2** : Répartition des demandes par types d'institution, CLPS-Bw 2013

Services pms/pse	85
Administrations publiques (communes, CPAS, PCS, province, etc.)	56
Santé (centre, mutualités, services communautaires, CLPS, hôpitaux, etc.)	34
Service d'aide à la jeunesse (AMO, maison de jeunes, etc.)	32
Plannings familial	32
Ecoles	69
Institutions sociales (FPS, asbl)	31
Personnes privées/étudiants/stagiaires	31
Maisons médicales	10
Enfance (milieu accueil, one, ferme pédagogique,...)	14
Institutions environnementales	4
Centres de formation	3
Culture et communication	1
Autres (loisirs, justice, etc.)	4

**Graphique 4** : Répartition des demandes par secteur géographique, CLPS-Bw 2013



**Graphique 5** : Répartition des demandes au sein du Brabant wallon, CLPS-Bw 2013



La majorité des demandes concernent le Brabant wallon (91 %).

Plus de la moitié des demandes sont formulées par des professionnels venant du centre de la province. La concentration d'institutions au centre de la Province en est certainement une des raisons. S'ajoutent à cela la position centrale du CLPS-Bw à Wavre, ainsi que la difficulté de déplacement d'Est en Ouest de la province.

La région Est de la province ne représente que 10% des demandes et l'Ouest 24%.

Pour permettre aux acteurs de ces territoires de participer plus facilement aux temps de rencontres du CLPS-Bw, des formations décentralisées ont été organisées en 2013 à Nivelles et à Jodoigne (prévention du harcèlement à l'école et inégalités sociales de santé).



## **4.2. Soutenir le développement de compétences des acteurs de terrain**

### **4.2.1. Temps de rencontre sur l'hygiène**

Suite au nombre de demandes de plus en plus important sur la thématique particulièrement sensible de l'hygiène, le CLPS-Bw a décidé d'organiser une matinée sur cette thématique. Suite au succès rencontré et pour permettre un travail en groupes limités, trois matinées similaires ont eu lieu les 23 octobre, 13 et 14 novembre 2013. Ces temps de rencontre, destinés aux intervenants auprès de publics d'adultes, jeunes et/ou enfants préoccupés par ces questions, visaient à aborder les questions d'hygiène dans une approche globale et positive au travers de différents outils. Ils avaient pour objectifs :

- De découvrir des outils permettant d'aborder les représentations autour des questions d'hygiène
- De se questionner par rapport à la problématique de l'hygiène : les démarches préventives et la gestion des situations problématiques ; les approches collectives et individuelles ; le positionnement professionnel propre.

Cette matinée a permis, au départ des questions et préoccupations des participants par rapport à l'hygiène : de découvrir et expérimenter certains outils, d'échanger sur les pratiques professionnelles de chacun et sur l'appropriation possible de ces outils dans les pratiques actuelles, et de co-construire des pistes de travail en lien aux difficultés et préoccupations.

Au total, 34 personnes ont participé à ces matinées, issues de secteurs divers : santé scolaire, maisons d'accueil, handicap mental, maisons médicales, AMO, services jeunesse communaux, soins à domicile, accueil d'urgence, éducation populaire...

### **4.2.2. Formation à l'utilisation de l'outil « Du Je au Nous »**

Si aujourd'hui, la participation citoyenne apparaît de plus en plus comme une évidence, une condition indispensable pour développer un projet, sa mise en œuvre reste complexe et pose de nombreuses questions.

L'asbl Flora a créé un outil « Du Je au Nous » qui vise à soutenir un groupe dans la réalisation d'un projet collectif en mettant la participation citoyenne au cœur de sa démarche.

Plutôt que de proposer une vision prédéfinie de la participation citoyenne, l'outil propose une méthodologie pour faciliter l'expression des personnes et travailler cette question avec elles.

« Du Je au Nous » est un parcours en 9 modules qui fait progressivement le lien entre soi et les autres via la découverte de ce qu'on a en commun, le choix d'un projet collectif, l'établissement d'un cadre de travail commun et la concrétisation du projet par le groupe.

Ce parcours est adaptable à chaque groupe, en fonction de ses besoins. Il permet au groupe de découvrir ses forces et de mettre sur pied un projet qui lui appartient.

L'outil a été élaboré et expérimenté avec des groupes de personnes peu scolarisées et d'origine étrangère.

Le CLPS-Bw a organisé avec l'asbl Flora, les 20 et 21 juin une formation à l'utilisation de l'outil dans le but de :

- Apprendre à utiliser l'outil dans son contexte professionnel
- Comprendre et mettre en œuvre les principes pédagogiques qui permettent de créer une dynamique participative
- Appréhender les supports théoriques de l'outil

16 personnes de secteurs professionnels très divers (alphabétisation, intégration, santé à l'école, accueil temps libre, insertion socio-professionnelle, environnement, promotion de la santé) ont participé à la formation.

L'intérêt pour l'outil au vu de son contexte d'utilisation très large est indéniable. Cependant différents acteurs nous ont fait part de leur difficulté à libérer deux jours pour une formation à un outil. Pour répondre à leur demande, une séance de formation, plus dense, d'une demi-journée sera proposée en 2014 en collaboration avec Flora.

#### **4.2.3. Diagnostics locaux de santé**

Le 8 mars 2013 une journée de formation intitulée 'Connaître sa commune et partager cette connaissance (Cfr. 5.2.2.2)' a été proposée aux chefs de projets des Plans de Cohésion Sociale (PCS) et à leurs équipes. Cette formation avait été préparée par l'ensemble des CLPS et la DICS.

Suite à cette journée, des demandes plus spécifiques de réalisation de diagnostics locaux de santé ont été exprimées par des PCS du Brabant wallon. Elles ont confirmé un intérêt pour cette question, déjà présent lors des appels à projets de la Fédération Wallonie Bruxelles et lors de la présentation de données sur les Inégalités Sociales de Santé à la conférence locale du CLPS-Bw de novembre 2012. Pour y répondre, le CLPS-Bw a proposé un temps de travail avec Véronique Tellier de l'Observatoire Wallon de la Santé (OWS) et Cédric Byl de la Province du Brabant wallon. Ont été conviés les Plans de Cohésion Sociale du Brabant wallon et leurs équipes ainsi que tous les acteurs communaux intéressés.

Cette matinée de travail a eu lieu le 19 juin. Elle avait été préparée avec quelques PCS du Brabant wallon demandeurs. Une dizaine de personnes étaient présentes.

L'objectif était **d'élaborer un diagnostic local de santé pour les communes du Brabant wallon**

Un travail en étapes a été proposé :

1. Le diagnostic local de santé est une base de départ, une check liste d'indicateurs qui concerne principalement l'axe santé-bien-être des PCS. La liste des indicateurs sera co-construite par les acteurs présents lors de la matinée du 19 juin. L'idée est de s'inspirer du modèle 'Profil local de santé' développé par l'OSH, en s'appropriant ce document et en ajoutant des indicateurs ou groupes d'indicateurs qui semblent pertinents pour le territoire du Brabant wallon (ex : données sur les inégalités sociales de santé).
2. Dans un second temps, d'autres étapes seront nécessaires pour contextualiser, interpréter ces données, :
  - avec les acteurs locaux – partenaires du PCS et/ou habitants de la commune, du quartier (conseils consultatifs...)
  - au sein d'une journée de travail entre acteurs communaux souhaitant échanger et réfléchir sur leurs données respectives (voir 'perspectives')
  - éventuellement, croiser avec des grilles de lecture pour interpréter et donner du sens aux données
  - pouvoir faire relire les commentaires et interprétations du diagnostic local par un spécialiste
3. Dans un troisième temps, il semblera intéressant de pouvoir compléter le diagnostic local de santé en ajoutant des indicateurs concernant
  - les autres axes du PCS (qui sont aussi des déterminants de la santé). Ex : logement...
  - d'autres aspects qui apparaissent pertinents. Ex : analphabétisme...
  - les quartiers de la commune et permettre un analyse plus fine et approfondie

Pour mettre en œuvre la première étape et mener ce travail de récolte et production de données, la Province du Brabant wallon devait présenter un dossier en vue d'obtenir un accord du collège. Le planning proposé pour récolter les données et produire les tableaux initialement (décembre 2013) a été plusieurs fois reporté et la Cellule Prospective de la Province n'est pas encore opérationnelle sur ce projet. Une alternative avec l'Observatoire wallon de la santé est en cours de discussion.

#### **4.2.4 Journée de sensibilisation aux questions environnementales à destination des accueillantes extra-scolaires de l'ISBW**

Dans le cadre de journées de formation continue organisées par l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW), à l'attention des animateurs de l'extra-scolaire, une demande a été faite au CLPS-Bw : proposer une journée de sensibilisation aux questions environnementales sur base du kit d'outils « Nourrir la Terre ».

Cet outil étant issu d'une collaboration entre le CLPS-Bw, la Maison du Développement Durable (MDD) et Science Infuses, la construction de ce temps de présentation s'est faite en collaboration avec Aline Wauters de la MDD.

Ce projet a permis au CLPS-Bw une rencontre des professionnels du secteur extra-scolaire et donc une meilleure compréhension de leurs réalités de terrain et de leurs besoins. La poursuite de la collaboration avec la MDD a aussi contribué à (re)dynamiser le CLPS-Bw dans son travail des liens entre alimentation et environnement.

#### **4.2.5. Un pass dans l'impasse**

L'asbl « Un pass dans l'impasse » a fait appel au CLPS-Bw et au PAA-Bw pour organiser en Brabant wallon une formation de 4 jours sur la prévention du suicide à destination des PMS et PSE. Cette formation prévue en 2013 n'a pas été organisée faute de participants.

## **5. Soutenir les orientations de la Fédération Wallonie-Bruxelles au niveau local et apporter le témoignage des acteurs de terrain – « un rôle d'interface »**

Par sa présence dans les groupes de concertation et de réflexion, le CLPS-Bw joue son rôle d'interface entre l'échelon communautaire et l'échelon local. Il apporte son soutien à la diffusion des priorités de la Fédération Wallonie-Bruxelles en leur apportant une déclinaison locale. Il témoigne des actions locales entreprises et véhicule les informations vers la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### **5.1. Participation aux commissions de travail en Fédération Wallonie-Bruxelles**

#### **5.1.1. Comité de concertation des CLPS : INTERCLPS**

Le décret du 14 juillet 1997 précise que les CLPS constituent entre eux un comité de concertation chargé de coordonner et d'évaluer leurs actions et de proposer la désignation de leurs représentants au Conseil Supérieur de Promotion de la Santé. Y sont présents : les CLPS, l'administration de la Communauté française, le président du Conseil supérieur et le Cabinet du Ministre en charge de cette matière. Les sujets abordés sont divers. Ils concernent les initiatives prises pour l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le CLPS-Bw a participé à l'ensemble des réunions de l'Interclps. Cette année, l'Interclps a notamment pris du temps pour réfléchir et mettre en œuvre le projet point d'appui EVRAS.

Réunions : 21/01 ; 20/02 ; 21/03 ; 26/04 ; 28/05 ; 13/06 ; 23/09 ; 04/11 ; 12/12.

Un groupe de travail issu de l'Interclps a organisé une journée destinée aux équipes des CLPS le 10 septembre dernier. Cette journée avait pour objet la rencontre et l'échange de pratiques entre CLPS sur les thèmes tels que les données, la communication, la mise en réseau, les stratégies de promotion de la santé et l'articulation des injonctions politiques et des réalités locales. Cette journée sera suivie en 2014 d'autres journées pour poursuivre ces échanges.

De plus, les 10 coordinateurs des CLPS sont investis dans une démarche de supervision avec le STICS. Ces rencontres ont pour objet de favoriser l'échange entre les responsables d'équipe, de partager les ressources existantes ou d'améliorer les modes de gestion, d'organisation. L'un des premiers travaux communs est la rédaction d'un document présentant les CLPS.

Les réunions ont eu lieu les : 09/09 ; 21/10 ; 18/11 ; 20/12.

#### **5.1.2. Conseil Supérieur de Promotion de la Santé (CSPS)**

Le CLPS-Bw fait partie de la délégation des CLPS au Conseil supérieur, en qualité de suppléant du CLPS Luxembourg. La participation à ces réunions implique un travail de lecture des documents soumis pour demande d'avis, de participation aux groupes de travail. Le CLPS-Bw a participé à un sous-groupe de travail qui visait dans un premier temps à proposer des balises pour la construction d'un nouveau programme quinquennal. Toutefois, suite à l'actualité et au transfert de compétences, l'orientation définie pour le groupe a été d'organiser un état des lieux des emplois dans le secteur de la promotion de la santé. Le CLPS-Bw a participé à la construction et au pré-test du questionnaire, tout comme à l'analyse des données recueillies et à la rédaction de l'avis d'initiative soumis aux membres du CSPS.

Réunions auxquelles le CLPS-Bw a participé : 22/02 ; 17/05 ; 21/06 ; 17/09 ; 20/09.

### **5.1.3. Commission Programmes et Recherches**

Le CLPS-Bw participe à la Commission Programmes depuis septembre 2012.

Cette commission, issue du Conseil Supérieur de Promotion de la Santé, examine et rend avis à la Ministre sur les programmes et recherches ayant pour territoire d'action l'ensemble du territoire communautaire et demandant un subside à la Fédération Wallonie-Bruxelles. La participation du CLPS-Bw à cette commission demande un travail de lecture des dossiers soumis et, lorsqu'il est rapporteur, d'analyse de dossiers sous l'angle d'une grille d'analyse. Au vu du faible nombre de membres à cette commission (8), le travail est conséquent mais permet une meilleure connaissance des programmes en cours et en développement sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La lecture des dossiers et la connaissance du travail mené au travers des programmes, enrichissent l'apport du CLPS au niveau local.

Réunions auxquelles le CLPS-Bw a participé : 08/02 ; 15/03 ; 03/05 ; 07/06 ; 13/09 ; 11/10.

### **5.1.4. Commission d'Avis des Projets Locaux (CAPL)**

Par sa participation à cette Commission, le CLPS-Bw soutient la Fédération Wallonie Bruxelles dans ses choix d'octroi de subsides pour des projets menés au niveau local dans le champ de la promotion de la santé. La Commission, composée de 10 membres issus des CLPS, donne un avis à la Ministre sur chaque dossier de demande de subvention introduit. Parallèlement à ce travail, l'administration - DG Promotion de la santé - remet également un avis à la Ministre, qui décide ensuite de soutenir ou non chaque projet.

La participation à la CAPL demande un travail d'analyse des dossiers et de rédaction d'avis selon une grille d'appréciation très précise. Les dossiers sont analysés en fonction de critères détaillés permettant de juger de leur pertinence, leur cohérence, leur plus-value, leur crédibilité et leur degré de priorité. Ce travail d'analyse et d'échanges en commission permet également aux membres d'affiner leurs connaissances par rapport aux publics, problématiques et projets développés à l'extérieur de leurs territoires d'intervention.

La représentante effective du CLPS-Bw à la CAPL assure depuis novembre 2010, la présidence de la Commission (second mandat de 2 ans en cours depuis novembre 2012). Cette responsabilité demande un investissement supplémentaire dans la préparation, le suivi des réunions (et notamment la relecture et finalisation des avis) et l'évaluation du fonctionnement de la Commission. Chaque année, la CAPL analyse une quinzaine de dossiers.

Réunions les 19/02 ; 14/03 ; 18/04 ; 16/05 ; 27/06 ; 05/09 et 07/11.

En 2013, la Commission a été davantage sollicitée pour l'analyse de projets communaux. La Ministre de la santé de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Fadila Laanan a décidé en juin 2013 de consacrer une enveloppe de 150.000€ pour donner suite aux appels à projets communaux des années 2010, 2011 et 2012 visant à réduire les inégalités sociales en matière de santé. Avec ce financement, la Ministre a souhaité encourager les communes et CPAS à intégrer la promotion de la santé dans les priorités de leurs politiques communales (Cfr.4.1.1.2.)

55 projets ont été déposés pour l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 31-8. Ces dossiers ont été analysés en CAPL lors de deux séances « extra-ordinaires » d'une journée les 24-9 et 3-10. Le travail préparatoire de lecture et d'analyse de ces dossiers, ainsi que la relecture des avis, dans un timing très court a représenté une surcharge de travail très importante pour tous les membres de la Commission.

Enfin, le Conseil Supérieur de la Santé (CSPS) avait interpellé la Commission pour avoir un retour et une évaluation du travail qui y était réalisé. Ce travail d'évaluation a été mené en été, présenté au CSPS le 20-9 et fera l'objet d'un article dans Education Santé début 2014.

#### **5.1.5. Concertation « Inter-Points d'appui »**

Cfr. 3.4.4.

#### **5.1.6. Réseau des documentalistes**

Le réseau des documentalistes regroupe les documentalistes présents dans les CLPS.

Les objectifs de ce groupe sont d'échanger autour de nouveaux outils, de favoriser la cohérence entre la documentation et les accompagnements méthodologiques, de construire une culture de travail commune, de partager de l'information et de valoriser la fonction des documentalistes au sein des CLPS.

Dans ces réunions sont aussi invités des organismes éditeurs d'outils qui viennent présenter leurs réalisations.

Les outils présentés en 2013 sont :

« Et toi t'en penses quoi ? » et « 11 Bouge » des Mutualités Chrétiennes

« Les Jeunes savent pourquoi ? » d'Univers santé

Le réseau travaille depuis 2012 au développement d'un « référentiel » commun d'outils soutenant l'accompagnement méthodologique à l'attention des chargés de projet, et de sa concrétisation au travers d'une malle d'outils pédagogiques qui puissent être disponibles dans tous les CLPS.

Ce travail a favorisé une concertation entre les documentalistes et les 'chargés de projets' mais également une familiarisation, pour les documentalistes, avec les outils méthodologiques.

Les réunions ont eu lieu les 24/02 ; 06/06 ; 21/11 et 10/12.

Perspectives pour 2014 :

- Concrétisation de la malle (écriture accompagnement, création outils, catalogue etc)
- Présentation et découverte des outils de cette 'malle' pour les 'chargés de projets'.

Suite à une demande émanant de l'InterClps, le réseau a été chargé de travailler également sur une évaluation des outils EVRAS (fréquence des prêts et à destination de quels acteurs)

Ce travail se décline en 2 axes :

1. Un axe quantitatif :  
Relevé de tous les outils EVRAS disponibles dans les centres de documentation des CLPS
2. Un axe qualitatif :  
Sélection de ± 25 outils les plus recommandés par les CLPS et commentés en vue d'offrir à chaque CLPS une base de références communes.

Cette proposition a conduit les documentalistes à l'idée de réaliser, selon le même processus de travail que le référentiel 'méthodo', un référentiel EVRAS commun aux CLPS. Ce travail se poursuivra en 2014.

Les réunions destinées aux outils méthodologiques ont été partagées entre le travail sur les outils méthodologiques et les outils Evras.

Des temps supplémentaires de réunion ont été nécessaires ; elles ont eu lieu les 7/11 et 21/11.

### **5.1.7. L'Outilthèque santé - [www.pipsa.org](http://www.pipsa.org)**

L'outilthèque est un centre de références, en Fédération Wallonie-Bruxelles, de jeux et outils pédagogiques utiles en promotion de la santé. C'est également un espace - carrefour d'offre d'informations en matière de promotion de la santé, au travers du site internet interactif [pipsa.org](http://pipsa.org).

Un membre de l'équipe du CLPS-Bw fait partie de la cellule d'expertise de l'Outilthèque PIPSA.

La cellule d'expertise propose d'analyser de manière individuelle d'abord et collective ensuite des outils de promotion de la santé : définition de critères pertinents, discussion collective, partage de savoirs et de savoir-faire.

Pour le CLPS-Bw, l'outilthèque est aussi un lieu de rencontres et de travail en réseaux entre acteurs de première et seconde lignes en promotion de la santé.

Les journées d'analyse d'outils auxquelles le CLPS-Bw a participé ont eu lieu les 31/1 ; 18/4 et 19/11.

Le CLPS-Bw a également participé à la journée plénière de Pipsa.

### **5.1.8. Comité stratégique de la revue Education santé**

Depuis 2010, le CLPS-Bw fait partie du comité stratégique de la revue Education Santé. Ce comité se réunit une fois par an pour discuter des orientations de la revue (contenus, présentation) et faire le point sur la diffusion (papier et on-line) et les abonnements.

La réunion a eu lieu le 19/11.

### **5.1.9. Comité de relecture des fiches Focus santé**

Cultures&Santé asbl a demandé au CLPS-Bw de faire partie d'un comité de relecture de fiches Focus Santé. Ces fiches d'informations destinées aux professionnels abordent des thématiques-clés de la promotion de la santé, en étant mises en lien avec les inégalités sociales de santé et les contextes multiculturels. Une fiche a été rédigée en 2013 : 'L'alimentation au cœur des projets de promotion de la santé' et sera publiée début 2014.

Le CLPS-Bw, dans sa relecture, peut jouer un rôle d'interface et apporter le témoignage des acteurs de terrain dans leurs préoccupations et contextes de travail.

## **5.2. Soutien d'initiatives en Fédération Wallonie-Bruxelles**

### **5.2.1. Participation à des dynamiques communautaires**

#### **Mise en réseau des projets communaux subsidiés par la Fédération Wallonie Bruxelles**

L'asbl Sacopar a été mandatée par le Cabinet de la Ministre de la Santé pour

- mettre en réseau les communes subsidiées dans le cadre de l'appel à projets « Réduction des Inégalités Sociales en Santé »,
- évaluer l'ensemble du processus et la dynamique mise en place au sein des communes suite à ce subside et
- organiser une rencontre avec tous les acteurs subsidiés, sur le thème « Favoriser l'ancrage de projets durables, qui visent la réduction des inégalités sociales de santé, au sein des politiques communales ». Cette rencontre a eu lieu le 24 mai 2013.

Sacopar a sollicité la collaboration des CLPS pour répondre à ce mandat. Les CLPS ont joué un rôle d'interface entre les communes/CPAS et Sacopar pour recueillir les informations sur les projets et

dynamiques locales, sur les besoins et attentes des porteurs de projets ; mais aussi pour soutenir la mise en réseau et aider à la construction et l'animation de la journée du 24 mai.

La journée, qui s'est essentiellement déroulée en sous-groupes, a permis des échanges

- autour des freins et facilitateurs à la durabilité et la continuité d'un projet mené sur les communes dans une optique de promotion de la santé et de réduction des inégalités sociales de santé
- autour de projets existants sur les différentes thématiques soutenues dans le cadre de l'appel à projets : quels sont les points forts et difficultés pour agir sur les ISS?
- Sur les souhaits, besoins et attentes pour pouvoir poursuivre la réflexion...

### **Demi-journées décentralisées**

Ces demi-journées, organisées à Liège, Charleroi et Sambreville, ont donné suite aux souhaits de poursuivre la réflexion exprimés lors de la journée du 24 mai.

Le thème, « Elus, professionnels, habitants : partenaires pour une politique communale de santé », a été décliné au cours de chaque matinée selon des modalités propres aux CLPS organisateurs.

Les CLPS de Namur, Luxembourg et Brabant wallon ont collaboré pour organiser la demi-journée de Sambreville. Ils ont proposé à des professionnels, des élus et des habitants de se réunir au cours d'une matinée. Au départ de la présentation de l'expérience de deux projets de terrain, les participants ont échangé via la méthodologie du world café. Trois tables ont été organisées pour permettre le croisement des points de vue des professionnels, élus et habitants par rapport au diagnostic, à la mise en œuvre d'un projet et à l'évaluation.

Cette rencontre entre les différents acteurs a été particulièrement riche ; les fruits des échanges ont ensuite été retranscrits et envoyés à l'ensemble des participants.

Le CLPS-Bw a proposé à un projet local (le potager de Wavre) de se présenter à cette matinée. Le projet a été présenté par l'échevine, le porteur de projet et un habitant participant au potager.

## **5.2.2. Participation à des rencontres ou formations intersectorielles**

### **5.2.2.1. Participation à la formation des éco-conseillers**

Pour la troisième année consécutive, et à la demande de l'Institut d'Eco-Conseil, le CLPS-Bw est intervenu, avec le CLPS de Namur, dans le cadre de la formation des éco-conseillers lors d'une journée, intégrée dans le module sur les « Démarches préventives ».

Comme en 2012, le CLPS-Bw et le CLPS de Namur ont proposé en 2013 une journée entière, en deux groupes, afin de permettre plus d'expérimentation d'outils et d'interactivité.

Au cours de la journée interactive intitulée '**Approche préventive, globale et participative de la santé**', les CLPS-Bw et de Namur ont voulu :

- Faire appréhender la vision globale de la santé, des déterminants de la santé et celle des inégalités sociales de santé.
- Faire vivre la participation, l'intersectorialité, les changements de comportement au-travers d'outils et techniques
- Proposer une réflexion et des outils quant au rôle et au positionnement professionnel en lien à la notion de changement de comportement
- Mettre en évidence les liens existants et possibles entre le secteur de la promotion de la santé et le travail des éco-conseillers.



- Faire découvrir différents outils et techniques pouvant soutenir les éco-conseillers dans leurs pratiques.
- Faire connaître l'offre de services des CLPS.

La journée a eu lieu le 23 septembre. 36 éco-conseillers en formation étaient présents, et particulièrement intéressés par cette approche 'concrète'.

Dans le cadre de leurs missions, les CLPS ont régulièrement l'occasion de rencontrer – travailler avec les éco-conseillers. Les méthodologies de travail développées par ceux-ci, notamment dans le cadre de la mise en place des Agendas 21, sont proches de celles de la promotion de la santé (participation, intersectorialité...). La participation à la formation des éco-conseillers permet de rendre visible ces ponts entre nos deux secteurs, et d'amorcer certaines collaborations.

### **5.2.2.2. Participation à la formation des Plans de Cohésion sociale**

En 2009, 2010 et 2011, des représentants des CLPS ont participé à un groupe de travail initié et coordonné par le SIPES (ULB) sur « L'utilisation des données en promotion de la santé dans le développement de projets ».

En 2010, un groupe de travail issu de l'Interclps a travaillé sur un document à l'attention de Madame la Ministre Fadila Laanan mettant en avant les convergences et les proximités existantes entre les activités, stratégies et cadres de travail des Plans de Cohésion Sociale (PCS) et CLPS.

Par ailleurs, en 2010 et en 2011, le CLPS namurois a organisé pour les acteurs de la province de Namur une formation sur le recueil de données sur le territoire communal. Cette formations étaient données par Véronique Tellier, de l'Observatoire wallon de la santé (OWS) et par Damien Favresse, du SIPES. Cette expérience a montré l'intérêt pour les PCS d'une telle formation. Il a donc été décidé de la proposer plus largement, au travers d'une collaboration entre les CLPS, l'OWS et la Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale de la Région wallonne (DICS).

Plusieurs réunions de préparation ont eu lieu en 2012 entre les CLPS, l'OWS et la DICS afin d'organiser la formation « Connaitre sa commune et partager cette connaissance » pour les PCS sur tout le territoire wallon. Une réunion de formation à la technique d'animation spécifique qui y a été utilisée, « la méthode d'analyse en groupe » a également eu lieu.

Cette formation a eu lieu de manière décentralisée à Liège, Jambes et Fleurus, les 24 janvier, 21 février et 28 février. Elle avait pour objectif d'outiller des acteurs communaux à l'utilisation de données au niveau communal et à la réalisation d'un profil communal. Elle a été construite en articulant des apports théoriques, des apports directement utilisables sur le terrain, et des moments de partages et d'échanges.

A Namur, 28 personnes, essentiellement chefs de projet plan de cohésion sociale, ont participé à cette journée. Afin de faciliter les échanges, les participants ont été répartis en deux groupes qui se sont alternés en matinée. Ils ont ainsi pu recevoir dans un groupe des apports théoriques et échanger concernant les données et leur utilisation (avec Damien Favresse – SIPES). Ils ont pu, dans l'autre groupe, mieux comprendre les tenants et aboutissants de la réalisation d'un profil communal de santé (avec Véronique Tellier – OWS).

L'après-midi, une réflexion collective au départ d'expériences d'utilisation de données a été animée par les CLPS selon la méthode d'analyse en groupe.

### **5.2.2.3 Participation au groupe de travail « Le bien-être en Maison de Repos et de Soins » initié par la Croix Rouge de Belgique**

La Croix-Rouge est active depuis longtemps dans les maisons de repos pour lutter contre le sentiment de solitude et d'isolement que peuvent ressentir les personnes âgées qui y séjournent. Des volontaires de la Croix-Rouge rendent visite aux résidents de MR(S) qui le souhaitent, proposent des animations voire accompagnent les personnes à des activités à l'extérieur.

La Croix-Rouge a souhaité repenser son activité en maison de repos de façon à mieux correspondre aux besoins et aux profils actuels des résidents, au contexte institutionnel des MR(S) qui a considérablement évolué ainsi qu'aux recommandations de l'OMS ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politique du « bien vieillir ».

La Croix Rouge a réuni dans un comité d'accompagnement différents acteurs concernés par la problématique de la solitude et du bien-être des personnes âgées: MR(S), CPAS, Mutualités, associations, CLPS. Le CLPS-Bw participe à ce comité. Trois rencontres ont eu lieu en 2013 et le travail se prolongera en 2014.

## **6. Renforcer la qualité du travail et les compétences du CLPS-Bw, en veillant à être en adéquation avec les réalités locales.**

### **6.1. Renforcer la cohérence interne par rapport à la gestion du PACP**

#### **6.1.1. Réunions d'équipe**

Elles sont organisées plus ou moins tous les 15 jours et sont consacrées aux échanges, à la réflexion sur un projet, à la planification et à l'évaluation des activités en équipe.

Les réunions ont eu lieu les 17/0 ; 5/02 ; 5/03 ; 26/03 ; 11/04 ; 30/04 ; 14/05 ; 30/05 ; 18/06 ; 22 et 23/07 ; 22/08 ; 26/09 ; 10/10 ; 5/11 ; 26/11, 16/12.

D'autres réunions d'équipe appelées en interne « réunions méthodologiques » visent à renforcer la cohérence interne et la qualité de nos interventions. L'équipe s'interroge sur les limites de ses interventions et développe progressivement un référentiel commun. Deux membres de l'équipe assurent tout à tour le rôle de préparation de la réunion, d'animation et de rapporteur. Ces réunions d'échanges sont aussi l'occasion de tester des outils d'animation.

Les réunions ont eu lieu les 07/02 ; 11/06.

#### **6.1.2 Travail en équipe sur la conférence locale et la question des inégalités sociales de santé.**

Le travail d'équipe sur le sujet des inégalités sociales de santé est en cours depuis 2011. Il a démarré par un travail de lectures, recherche d'informations et de documentation, réalisation d'un dossier sur ce thème afin d'échanger et de partager les connaissances sur la problématique, sa réalité et son ampleur sur le territoire du Brabant wallon.

Différentes réunions d'équipes ont ensuite été entièrement consacrées au projet de conférence locale centré sur cette problématique, pour que ce projet soit porté collectivement et qu'il soit adapté aux différents acteurs, publics et milieux de vie sur lesquels travaille l'ensemble de l'équipe.

La publication « Quelques pistes pour mieux comprendre les personnes défavorisées, isolées ou vulnérables et les associer dans les projets et interventions » réalisée par le CLPS a été travaillée collectivement par un petit groupe de travail au sein de l'équipe. L'objectif était de développer les compétences dans ce domaine pour les acteurs avec lesquels nous sommes en contact mais ce travail a également été très formateur pour l'équipe.

Suite à la conférence locale du 27/11/12, un autre groupe de travail au sein de l'équipe s'est réuni pour évaluer ensemble les pistes à dégager et co-construire les matinées de suivi à Wavre, Jodoigne et Nivelles (Cfr. 2.1.1.2). La dynamique a ainsi pu se poursuivre avec la participation et l'implication de toute l'équipe.

#### **6.1.3. Formation collective**

**27/11** : « Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous ». Participation de toute l'équipe au Forum participatif pour lancer un processus de réflexion et d'action sur la réduction des inégalités sociales en santé, co-organisé par la Fédération des maisons médicales, le CLPS en province de Namur et le Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP). Avec la présence de Richard Wilkinson auteur du livre 'Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous ?'.

Participation de 4 personnes de l'équipe à la formation de deux jours à l'**outil 'Du je au nous'** (Cfr. 4.4.2). Au départ, cette formation était prévue pour l'ensemble de l'équipe mais pour des raisons d'agenda, tout le monde n'a pas pu y participer.

## 6.2. Améliorer les outils documentaires

### 6.2.1. Construction et valorisation des outils du centre de documentation

Le centre de documentation tend à améliorer sans cesse la qualité de l'offre d'outils par différentes interventions :

#### **Amélioration de l'accessibilité de certains outils :**

Certains outils sont parfois complexes ou peu attrayants. Le centre de documentation vise à améliorer ces outils en travaillant sur la forme, la présentation de ces outils, ou en simplifiant les contenus, en valorisant les éléments clés ou les aspects spécifiques de promotion de la santé.

Il s'agit aussi parfois d'extraire une idée, un aspect d'un outil et de réaliser sur cette base un nouvel outil directement utilisable pour des animations ou projets.

A titre d'exemple, le Kottabos 2 a été adapté vers un usage plus orienté promotion de la santé.

Cette adaptation a été le fruit d'un travail collectif de réécriture du dossier pédagogique en collaboration avec les CLPS du Luxembourg et de Huy.

#### **Création d'outils en réponse à des besoins non rencontrés :**

Il arrive que certains outils manquent aux acteurs de terrain ou aux chargés de projets. Une création d'outils peut alors être envisagée. En 2013, différents outils ont été créés :

- **Poursuite du développement de la « collection 'Frasbee' » :**  
Les 'Frasbee' au départ inspiré de l'outil de la Mutualité Chrétienne « Et toi t'en penses quoi ? », ont continué à être développés au CLPS-Bw. Une forme attractive est donnée aux phrases qui s'échangent comme des freesbees. Les thématiques abordées sont : Boissons énergisantes, Eaux et sodas, Fastfood, Light, Régimes, Consommation durable, Décoder les médias Réseaux sociaux, Stress, Se bouger.
- Un outil d'évaluation d'un temps d'animation '**La Main**' a été créé et est régulièrement utilisé et prêté.
- **Un arbre** est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un support d'animation pour mener des évaluations mais aussi pour analyser une situation problématique. Un support en grand format pour l'animation au départ de l'outil méthodologique de l'arbre à problèmes et pour permettre d'en schématiser les éléments clés.

#### **Développement de l'armoire méthodologique**

Le CLPS-Bw poursuit un travail de développement d'une armoire méthodologique interne, ressource pour les chargés de projets. Cette armoire rassemble des ressources de deux types :

- sur l'approche de la promotion de la santé : santé globale et déterminants, inégalités sociales en santé, action communautaire et réseau, changement de comportement, éthique, cadre de travail.
- sur le développement de projets : s'entourer, analyser la situation, construire son projet, s'outiller pour la mise en œuvre, évaluer et communiquer.

Cette armoire s'enrichira en 2014 des outils du référentiel commun travaillé en Interdoc. (Cfr. 5.1.6)

## **6.2.2. Acquisitions du centre de documentation**

La sélection des nouvelles acquisitions des outils du centre de documentation se réalise en fonction des besoins et demandes tant des acteurs qui s'adressent au CLPS-Bw, que des chargés de projet qui repèrent des problématiques émergentes, de nouveaux questionnements, des approches méthodologiques innovantes ou qui manquent de ressources spécifiques dans le cadre de certains accompagnements.

Les acquisitions de 2013 concernent essentiellement les thèmes du harcèlement (Santé mentale), de l'environnement, des inégalités sociales de santé et de la vie affective et sexuelle mais aussi le public des personnes âgées et enfin, des ressources méthodologiques.

## **6.2.3. Formation à l'utilisation d'outils**

Le CLPS-Bw participe à des réunions de présentation et de réflexion autour d'outils tels que la réunion annuelle de présentation des outils sélectionnés par Pispas, le 28/11 :

- présentation de l'outil « Se mettre à table » par Cordes asbl,
- « Abracadabre » par Lattitudes jeunes.

Le CLPS-Bw a aussi participé à d'autres présentations d'outils, qui ont également lieu au sein du réseau des documentalistes (Cfr.5.1.6.) : « Et toi t'en penses quoi » par la Mutualité Chrétienne, « 11 s'bouge » par la Mutualité Chrétienne et « Les jeunes savent pourquoi » par Univers Santé.

## **6.2.4. Mini-portes ouvertes du Centre de documentation**

Le Centre de documentation fonctionne habituellement sur rendez-vous de manière à orienter au mieux les personnes vers les outils les plus en adéquation avec leurs projets, leurs publics et leurs réalités.

Certains acteurs attirés par les nombreuses ressources du centre de documentation avaient aussi envie de pouvoir découvrir des outils et 'fouiner' dans les ressources plus librement. Pour répondre à cette attente, depuis 2010, des « Minis-Portes ouvertes » du Centre de documentation ont vu le jour les mercredis après-midi. Ce moment est l'occasion pour les acteurs du Brabant wallon de découvrir librement le centre documentaire. La visite est plus informelle et plus souple que pendant les accompagnements et la guidance documentaire. Cet espace consacré à l'exploration des outils, dans un temps moins limité qu'un rendez-vous habituel, favorise aussi l'échange d'informations. La fréquentation du centre de documentation durant ces mercredis après-midi a augmenté au cours de l'année 2013. Certains fidèles y viennent d'ailleurs régulièrement.

Certains temps de rencontre s'organisent aussi spécifiquement durant ces après-midi et mettent à l'honneur l'un ou l'autre thème.

## **6.3. Maintenir le service à un niveau de qualité et l'adapter aux réalités du terrain**

### **6.3.1. Projet d'échanges entre plusieurs CLPS**

Dans le cadre des échanges entre certains CLPS, une journée consacrée à la découverte d'outils a été organisée entre les CLPS de Huy-Waremme, Luxembourg, Namur et Brabant wallon.

### **6.3.2. Amélioration et recherche de nouvelles techniques d'animation en réponse aux contextes d'intervention**

Afin d'être en adéquation avec les besoins des acteurs et des équipes, le CLPS-Bw expérimente, recherche ou améliore régulièrement des outils et techniques d'animation. Le CLPS-Bw s'intéresse particulièrement aux techniques d'animation stimulant l'expression de tous, favorisant la participation et permettant l'émergence de l'intelligence collective de chaque groupe.

### **6.3.3. Formation continue**

**22/01** : Formation à l'outil « Love Meat tender » : utilisation du film et du dossier

**12/03** : « Je peux lire correctement les comptes annuels », Formation de la Boutique de gestion

**19/03** : « Construire le budget annuel de ma structure » Formation de la Boutique de gestion à Namur

**21/03** : « Se conjuguer au singulier en familles plurielles » - Colloque organisé à Louvain-la-neuve par l'Accueil familial et l'Accueil Familial d'Urgence en Brabant wallon. En présence de Boris CYRULNIK, Jean EPSTEIN, Guy HARDY et Jean VAN HEMELRIJCK

**05/06** : Découverte et expérimentation de L'arbre à problèmes', support méthodologique pour une analyse de situation. Organisé par le CLPS de Namur et animé par Repères

**7/06** : « Souffrance sociale et désaffiliation chez les jeunes » - Colloque organisé à Wavre par le Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse du Brabant wallon, en hommage à Robert Castel

**10/06** : « Je fais le point sur les aides à l'emploi » - Formation de la Boutique de gestion à Namur

**20 et 21/06** : Formation à l'outil « Du je au Nous », donnée par Flora-asbl.

**19/09** : « Prénom'anim » - Une animation sur les prénoms et Paroles sur les prénoms. Culture&Santé

**17/10** : « Pauvreté urbaine et rurale ». Colloque organisé par le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté au CLPS de Namur

**21/11** : Vitrine de l'aide à la jeunesse en Brabant wallon, organisée à l'Institut Cardijn à Louvain-la-Neuve

**27/11** : « Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous ». Forum participatif pour lancer un processus de réflexion et d'action sur la réduction des inégalités sociales dans la santé, co-organisé par la Fédération des maisons médicales, le CLPS en province de Namur et le Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP), en présence de Richard Wilkinson

**29/11** : « Donner envie de passer à l'action, théorie du plaisir au changement », organisée par l'Institut d'Eco-conseil Namur

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Composition de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Comité de gestion

Institutions	Membres de l'Assemblée générale	Membres du Conseil d'administration	Membres du Comité de gestion
Fédération des Centres Médicaux Sociaux libre du Brabant wallon asbl	Jacqueline VALANGE	Jacqueline VALANGE	
Fonds des Affections Respiratoires asbl - FARES	Michel PETTIAUX	Michel PETTIAUX	
PMS Fédération Wallonie-Bruxelles	Marie-Françoise BADA	Marie-Françoise BADA	
Fédération des Généralistes du Brabant wallon	Pierre De PLAEN	Pierre De PLAEN	
Femmes Prévoyantes Socialistes du Brabant wallon - FPS	Georgette WAUTELET	Georgette WAUTELET	
Intercommunale Sociale du Brabant wallon - ISBW	Carine HERMAL	Carine HERMAL	
	Vincent DE LAET	Vincent DE LAET	Vincent DE LAET
	Dominique De Troyer	Dominique De Troyer	
Fédération des Mutualités Chrétiennes du Brabant wallon	Pierre SQUIFFLET	Pierre SQUIFFLET	
Union Nationale des Mutualités Libres	Elodie Tilkin	Elodie Tilkin	Elodie Tilkin (secrétaire)
Les Œuvres sociales d'Aide et Solidarités asbl	Sandrine GILLARD	Sandrine GILLARD	
Fédérations des Mutualités Socialistes du Brabant wallon	Alain CHENIAUX	Alain CHENIAUX	
Office de la Naissance et de l'enfance - ONE	Béatrice PIRON	Maury LIBOUTON	



Province du Brabant wallon	Tanguy Stuckens	Tanguy Stuckens	Tanguy Stuckens (président)
	Chantal Versmissen	Chantal Versmissen	Chantal Versmissen
	Annick NOËL	Annick NOËL	Annick NOËL
	Godelieve LANNOYE	Godelieve LANNOYE	Godelieve LANNOYE
Service de prévention et de médecine du travail - SPMT	Jean MARDAGA		
Espace de Concertation pour la Coordination des Soins et Services à Domicile - ECCOSSAD	Patrick PIRET GERARD	Patrick PIRET GERARD	Patrick PIRET-GERARD (vice-président)
Health And Environment Care Technical Organisation - HECTOR	Jean PAULUIS	Jean PAULUIS	Jean PAULUIS (vice- président)

## **Annexe 2 : Exemple d'une fiche projets dans Projets Partagés**

### Les maisons médicales, ensemble, en projet alimentation



#### • Résumé

En 2011, les 3 maisons médicales de Mont-St-Guibert, d'Ottignies (Espace Santé) et de Wavre (Atout Santé) ont désiré mener ensemble un projet et répondre collectivement aux besoins de leur public en matière d'alimentation.

La première étape de ce projet a été un diagnostic afin de donner la parole aux patients, d'aller à leur rencontre, d'écouter leurs préoccupations et leurs besoins, et d'identifier avec eux, les actions et projets à mettre en place au sein de chaque maison médicale.

Les pistes de travail dégagées par ce diagnostic donnent lieu aujourd'hui à différentes actions qui sont aussi réfléchies et construites en concertation.

#### • Eléments de contexte

Lors de réunions entre les trois maisons médicales du BW, le désir d'avoir un projet commun en santé communautaire qui répondrait aux besoins et demandes des équipes a clairement été exprimé.

Pour ce faire, un brainstorming fut réalisé en mars 2011 dans les trois équipes afin de définir 3 projets par équipe.

Le thème des risques cardio-vasculaires a été retenu en premier lieu. Cependant, ce thème restant assez large, chaque maison médicale a sorti ses statistiques par rapport aux 8 facteurs de risque cardio-vasculaires afin de cibler de façon plus précise les besoins.

Lors de l'échange de ces statistiques, il a été constaté que les populations étaient fort semblables et qu'il était donc possible, afin de mieux connaître leurs besoins, de mener conjointement un projet de diagnostic auprès de la patientèle des 3 maisons médicales.

Étant donné qu'un nombre important des patients est en surpoids et que la maison médicale de Mont-Saint-Guibert a déjà travaillé ce thème, le sujet de l'alimentation a été retenu pour ce diagnostic.

#### • Objectifs

Objectifs du projet de diagnostic :

- Entretenir et renforcer les liens existants entre les 3 maisons médicales du BW.
- Lancer un projet commun au sein des 3 maisons médicales.
- Identifier avec les patients les actions à mettre en place au sein des maisons médicales du BW.

#### • Milieu de vie

#### • Institution porteur(s) de l'expérience

- [Maison Médicale Atout Santé](#)
- [Maison Médicale Espace Santé](#)
- [Maison médicale de Mont-Saint-Guibert](#)

#### • Institution partenaire(s) de l'expérience

- [Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon](#)
- [Cultures et Santé - Promosanté](#)

#### • Institution ressource(s) de l'expérience

#### • Période de déroulement du projet

- mars 2011 - novembre 2011

#### • Territoire

- Tout le Brabant wallon
- Wavre
- Ottignies-Louvain-la-Neuve
- Mont-Saint-Guibert

#### • Outils

- [A table - portraits de familles de 15 pays](#)
- [L'alimentation - affiche et manuel d'utilisation](#)
- [Motus](#)

- Famille - Milieu familial
- Milieu rural
- Milieu urbain
- Quartier

### • Démarches et actions

Suite à différentes réunions, à un brainstorming, ainsi qu'à l'analyse de statistiques, les trois maisons médicales ont choisi de cibler la thématique des maladies cardio-vasculaires, et en particulier de travailler la question de l'alimentation au-travers d'un projet commun.

La première étape a consisté en un diagnostic qui s'est déroulé dans les salles d'attente des maisons médicales où les patients ont été invités à réfléchir à l'alimentation (au sens large) grâce à divers outils :

- Des photographies provenant de l'outil 'A table', illustrant 16 familles dans le monde représentées avec les aliments qu'elles consomment durant une semaine, ont été exposées dans les salles d'attente des maisons médicales. Cette exposition aborde la thématique de l'alimentation en lien aux différences Nord-Sud.
- Des photos (extraites d'un article du Soir du 10 et 11 octobre 2009) illustrant 4 familles belges, également représentées avec leur consommation alimentaire hebdomadaire, ont été exposées en salle d'attente. Cette partie de l'exposition a permis aux patients de réfléchir à ce qui se passe tout près de chez nous, en fonction des différences qu'ils voient à travers les différents frigos.
- L'affiche de Cultures et Santé « L'alimentation », également exposée en salle d'attente, que nous avons complétée par des questions ouvertes de réflexion par rapport aux différents facteurs qui déterminent notre alimentation : les facteurs physiologiques et les normes de santé, les facteurs psycho-socio-affectifs, les facteurs liés aux ressources, les facteurs liés aux modes de vie et les facteurs identitaires. Il était important pour nous que les différents facteurs soient envisagés afin de répondre très largement aux besoins et aux demandes de nos patients par rapport à ce thème complexe.
- A la fin du parcours avec les photos et l'affiche, le patient était invité à répondre à un quizz afin de connaître les actions qui devraient être mises en place au sein de chaque maison médicale, et sous quelle forme (affiches en salle d'attente, brochures, diététicienne, ateliers de cuisine, animations à thèmes, ...). Pour pouvoir analyser les résultats, un canevas d'analyse a été proposé par le CLPS du Brabant wallon.
- Parallèlement à cette exposition dans la salle d'attente et à ce quizz, les patients ont été invités à participer à un focus groupe afin d'approfondir les résultats du quizz par rapport aux questions du 'quoi' (que peut proposer la maison médicale sur la question de l'alimentation?) et du 'comment' (comment la maison médicale peut-elle proposer ces réponses?). Pour l'animation de ce focus groupe c'est l'outil "Motus" qui a été utilisé afin de faire émerger les idées des patients et l'outil de "la marguerite" pour organiser ces idées.

Suite à ce diagnostic, différentes actions ont été envisagées. Elles feront l'objet de fiches projet séparées.

Les résultats du Focus groupe et du quizz ont été annoncés dans les journaux des maisons médicales Atout Santé et Espace Santé afin de tenir au courant les patients des avancées du projet.

### • Moyens

- Une ou deux personnes de référence par maison médicale.
- Une personne qui coordonne le projet (PV, réunion, suivi, mails...).

- Aide méthodologique et animation des focus groupes par le CLPS du Bw.
- Soutien graphique à l'adaptation de l'affiche de Cultures et Santé par le CLPS du Bw.
- Outils prêtés par le CLPS du Bw et par Cultures et Santé.
- Frais d'impression des quizz.
- Frais d'impression pour l'adaptation de l'affiche 'Alimentation' de Cultures et Santé.

#### • Evaluation et enseignements

Evaluation du projet : intitulé et description des indicateurs de résultats et de processus pour le projet.

Entretenir les liens existant entre les 3 maisons médicales:

- Nombre de réunions communes durant l'année en cours.
- Nombre de contacts (téléphone, mail, ...) pour évaluer la facilité de communication entre les 3 maisons médicales.
- Qualité des échanges et résultats qui en découlent (mise en place de projets, échanges de pratique, échanges d'idées, motivation à créer un ou des projet(s) ensemble).

Lancer un projet commun au sein des 3 maisons médicales:

- Nombre de réunions préparatoires avec le CLPS.
- Mise en place d'un ou des projet(s) commun(s).
- Soutien des équipes des 3 maisons médicales dans le lancement du/des projet(s).

Identifier avec les patients les actions à mettre en place au sein des 3 maisons médicales du BW:

- Nombre de quizz complétés.
- Nombre de patients qui ont participés au focus groupe.
- Qualité des réponses obtenues grâce au quizz.
- Qualité des réponses obtenues grâce au focus groupe.
- Intérêt manifesté par les patients par l'exposition photos, l'affiche "Alimentation » de Cultures et Santé et par le quizz.
- Nombre de projets demandés par les patients.
- Décision des maisons médicales par rapport aux demandes des patients.

#### • Perspectives envisagées

Le diagnostic a permis de lancer différents projets au sein des maisons médicales.

Ces actions seront développées en 2012.

Trois actions différentes et complémentaires ont été imaginées afin de répondre à un maximum de demandes de patients :

- la publication chaque mois de recettes 'labellisées' par les maisons médicales et testées par les professionnels des maisons médicales. Elles seront accompagnées de suggestions, trucs et astuces.
- un atelier culinaire par trimestre où un menu sera testé et où l'on mangera ensemble.
- un blog où les recettes des maisons médicales seront publiées et où les patients pourront venir partager les leurs.

Celles-ci seront également décrites dans Projets Partagés. Vous pourrez les consulter prochainement.

## • Personne de contact

- Perrine GILMONT
- perrine.gilmont@mmottignies.be
- 010 40 22 65

## Annexe 3 : Article dans la revue « Promouvoir la santé à l'école » n°44 décembre 2013.

### ILS ONT PARLÉ DU TABAC...

Prenez 18 adolescents, impliquez-les dans un Conseil provincial des jeunes (celui de la Province du Brabant wallon), donnez-leur un budget et, parmi les projets qu'ils décideront de défendre, demandez-leur quel sujet « santé » ils aimeraient développer. Cette année, ils ont choisi de parler du tabac. Bilan.

**P**lace au théâtre ! Dans 10 écoles secondaires du Brabant Wallon, c'est par des saynètes interprétées par des comédiens d'Improvisation.be<sup>1</sup> que débutaient les séances d'un « Projet Tabac », dont ont bénéficié 3 des classes allant de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> secondaire et ce dans différents établissements scolaires. Une animation et une discussion suivaient. Tout avait commencé au sein du Conseil provincial des jeunes de la province. Ils avaient librement choisi ce thème et décidé que Improvisation.be aiderait à en parler aux élèves (300 euros la représentation). Ils avaient également fait appel au CLPS-Bw, qui a servi de relais et de lien. « Nous avons contacté le Service Prévention tabac – Promotion de la santé du Fares<sup>2</sup>, à titre d'expert en tabacologie mais, aussi, les PSE et les PMS, en plus des directions et/ou des éducateurs des écoles 'volontaires', explique Stéphanie Lizin, chargée de projet au CLPS du Brabant wallon<sup>3</sup>. Dans ce type de projet, nous veillons en effet à faire travailler tous les acteurs susceptibles de rester impliqués dans une initiative qui peut se poursuivre. » Débuté en décembre, le projet devait s'achever en avril. En pratique, en dépit de la bonne volonté des acteurs concernés, le temps de préparation s'est révélé très court, et sans doute un peu trop.

<sup>1</sup> Improvisation.be. Tél.: 0475/22 88 84

<sup>2</sup> Fares : Fonds des Affections Respiratoires. Tél.: 02 512 29 36.

<sup>3</sup> CLPS-Bw : Centre local de Promotion de la Santé du Brabant wallon : Tél.: 010/62 17 62

Les saynètes présentées tournaient autour de 4 thèmes, sélectionnés par les jeunes du Conseil provincial avec l'aide de la FARES. Elles parlaient de l'effet du groupe, de l'influence des amis, du désir de vouloir faire comme les autres ou « d'être cool » comme eux. Elles visaient aussi à sensibiliser aux effets du tabac à court terme (impact en termes d'odeurs, de souffle, de goût, de coût, etc.) et à long terme. Par ailleurs, elles s'interrogeaient sur les moyens de faire respecter les interdictions. Enfin, elles abordaient l'aide à apporter à un proche qui souhaiterait arrêter de fumer.

« Pour les animations, réalisées par les PMS/PSE et le FARES, l'idée était d'aller plus loin avec les jeunes, d'ouvrir un espace de dialogue en partant des représentations des élèves et de tenter de poursuivre, ensuite, la réflexion dans les écoles », complète Stéphanie Lizin.

#### Coller au public

Soyons clair : le bilan a été globalement positif. Mais, au fil des séances, des aménagements ont été apportés afin de coller le plus possible aux publics différents ou de permettre aux élèves d'être davantage impliqués encore dans la première partie, de bien comprendre le sens des saynètes et d'éviter toute stigmatisation de quiconque, professeurs fumeurs compris.

« Nous savons désormais qu'il est vraiment important, lors des préparations, de pouvoir analyser le public et les besoins des écoles, afin de pouvoir adapter, à chaque fois, l'ani-

mation. Ici, nous avons tiré les leçons des expériences successives pour modifier le contenu », souligne Stéphanie Lizin. De fait, lorsque, dans une classe, personne ou presque ne fume (il s'agissait de jeunes de 13 à 14 ans), le débat ne peut s'engager de la même manière qu'en présence d'élèves fumeurs ou de ceux ayant des expériences à partager.

Au final, l'objectif de lancer un débat sur le tabac – puisqu'il ne s'agissait pas d'aborder la cessation tabagique – a plutôt bien fonctionné. L'expérience a montré que les jeunes sont très demandeurs d'aborder des thématiques de santé par le biais de l'expression théâtrale, et que cette technique pouvait être un bon tremplin pour aborder ensuite des questions de santé plus larges.

Quant à de futurs projets, ils devraient bénéficier des grandes leçons de celui-ci : en s'éloignant du « clé sur porte », on potentialise les résultats. Ce point se vérifie davantage encore lorsqu'un établissement s'intéresse déjà au thème proposé, qu'il se l'approprie, le poursuit et l'autonomise en fonction de ses besoins. Ainsi, précise Stéphanie Lizin « une école avait prévu une heure de plus pour ce projet et elle a organisé un atelier destiné à créer des affiches sur le tabac, avec de bons résultats. De surcroît, le débat a pu être approfondi et élargi encore grâce à un concours d'affiches impliquant toute l'école. Pour les adultes d'une autre école, l'animation a permis de concrétiser un travail en gestation depuis longtemps sur la gestion du tabac dans l'établissement ». Banco !

PROMOUVOIR LA SANTÉ À L'ÉCOLE ■ 3

## Annexe 4 : Une fiche institutions de Projets Partagés

### Projets Partagés

#### Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon



##### Public

Les professionnels du Brabant wallon intéressés d'intégrer la dimension santé dans leurs pratiques.

##### Missions

Le CLPS a pour missions:

- d'élaborer un programme d'actions coordonnées pluriannuel, décliné en objectifs annuels ;
- de coordonner l'exécution du programme d'actions visé au point précédent au niveau des organismes ou personnes qui assurent les relais avec la population ou les publics-cibles, sans distinction de tendances philosophique, politique ou religieuse, et en tenant compte des spécificités du plan communautaire de promotion à la santé ;
- d'apporter une aide méthodologique aux organismes ou personnes qui développent des actions de terrain dans le domaine de la Promotion de la Santé, y compris la médecine préventive, et de leur mettre à leur disposition les ressources disponibles en matière de promotion de la santé et de prévention, notamment en documentation, formation, outil d'information et expertise ;
- d'initier au niveau de leur ressort territorial des dynamiques qui encouragent le développement de partenariats, l'intersectorialité et la participation communautaire, et qui permettent de définir les priorités d'actions spécifiques pour les politiques locales de santé, en particulier par la réalisation de conférences locales de promotion de la santé.

Le CLPS est également agréé via une convention pour mettre en oeuvre un programme de prévention des assuétudes en milieu scolaire le "Point d'appuis aux écoles en matière de prévention des Assuétudes" mesure adoptée par la Communauté Française.

##### Activités

- accompagnement au développement de projets et soutien aux acteurs qui en font la demande

Le CLPS peut être sollicité aux différentes étapes d'un projet : des premières réflexions à l'évaluation et la diffusion du projet.

- organisation de temps de rencontres et d'échanges entre professionnels

Les problématiques de santé sont complexes et au croisement de compétences diverses. Dans un objectif de cohérence et de complémentarité dans les pratiques de chacun, le CLPS encourage le travail en réseau.

- organisation d'ateliers et de formations sur base des attentes et

##### Sigle

CLPS-Bw

##### Adresse

Parc des Collines - Avenue Einstein 8

##### Localité

1300 Wavre

##### Personne ressource

Nicolet Maryline

##### Fonction

coordinatrice

##### E-mail

info@clps-bw.be

##### Tél

010 62 17 62

des besoins des professionnels

Les ateliers et formations se centrent sur certaines problématiques de santé ou méthodes d'intervention. Ils visent le développement de compétences dans la perspective de la promotion de la santé et cherchent à impulser le développement d'actions et de projets.

- guidance documentaire au centre de documentation

Sur rendez-vous, le CLPS donne des pistes d'exploitation du matériel pédagogique en fonction du contexte de travail des professionnels. Tous les mercredis après-midi, le centre de documentation est également ouvert pour consultation sans rendez-vous.

## Assuétudes

### Intervention

- Prévention

*Précision :*

Le CLPS-Bw a pour mission de soutenir les professionnels dans leur projets en promotion de la santé, notamment les projets concernant la prévention des assuétudes.

Depuis 2007, le CLPS-Bw dispose d'un projet pilote le Point d'Appui Assuétudes (PAA) qui a une attention particulière sur la prévention des assuétudes chez les jeunes dans les écoles et leur différents milieux de vie.

### Activités proposées pour les professionnels

- Information et relais (vers d'autres institutions spécialisées)
- Documentation (outils pédagogiques, documents de référence)
- Organisation de formation
- Méthodologie (gestion, construction de projet, accompagnement de projet)
- Mise en réseau

*Précision :*

Dans le cadre des trois missions du point d'appui assuétudes, le CLPS-Bw :

- construit un cadastre des institutions, des outils pédagogiques sur la thématique des assuétudes ;
- diffuse cette information vers les acteurs de terrain;
- développe du réseau autour de la thématique.

Dans le cadre de ses missions le CLPS-Bw aide au développement de projets en prévention des assuétudes.

Le PAA propose des temps de rencontres, des formations sur la thématique des assuétudes,...

### Thématique

- Assuétudes (général)
- Alcool
- Tabac
- Drogues illicites
- Internet et jeux vidéo
- Consommations et comportements compulsifs (jeux de hasard, secte, troubles alimentaires, dépendance affective)
- Santé mentale (développement de compétences psychosociales dans un objectif de prévention des assuétudes)



*Précision :*

Les assuétudes sont envisagées de manière globale. C'est à dire que le CLPS soutient des projets qui abordent les dépendances sans s'arrêter uniquement aux produits.

**Aide et soutien aux écoles**

Le CLPS-Bw peut répondre aux demandes des professionnels du Brabant wallon qui travaillent dans les écoles.

Le CLPS-Bw associe les acteurs de promotion de la santé à l'école et les centres psycho-médico-sociaux à ces demandes.

**Site web**

[www.clps-bw.be](http://www.clps-bw.be)

## Annexe 5 : Cartographie des festivals et partenaires en Bw

### Festivals Brabant wallon 2013 (partenariat)

